Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse

Office International de l'Eau – Programme Solidarité Eau

Coopération décentralisée et Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Togo et au Bénin : Programme Mono

Notes de mission, Mai 2018

La première mission du projet de phase 3 a été l'occasion de :

- *Partager avec nos partenaires le contenu du projet de phase 3,*
- *Initier la mise en œuvre du Sdage,*
- *Identifier de nouveaux acteurs pour de potentiels projets de coopération décentralisée*
- *Rencontrer des bailleurs du secteur eau et assainissement dans les deux pays pour explorer des pistes possibles de cofinancement de certaines activités de la phase 3*

RA1 : Mise en route de l'ABM

Actualités

Monsieur Antoine GBEGBENI, récemment nommé Ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise au Togo, devient *de facto* président du Conseil des Ministres de l'ABM à la place du Colonel AGADAZI, désormais Ministre de l'agriculture.

Les profils de la direction exécutive (directeur général et son adjoint) ont été validés récemment. Les recrutements doivent pouvoir être initiés.

Activités

Pas d'activité spécifique dans le cadre de la mission.

Résultats

RAS.

RA2 : Renforcement des capacités des services des Ministères compétents dans les deux pays

Actualités

Important remaniement institutionnel au Togo

Création récente du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise avec la nomination de :

Monsieur Antoine GBEGBENI, ancien directeur général de la Togolaise des Eaux (TDE), au rang de ministre,

Monsieur Hatimi TCHABORE, secrétaire général, précédemment directeur de la division « Appui à la maîtrise d'ouvrage communale »

Monsieur Affo Bôni ADJAMA, ancien directeur de l'approvisionnement en eau potable (venu en voyage d'étude technique à Lyon en octobre 2017), au rang de Directeur de Cabinet,

Monsieur Abalo KADANGA, ancien directeur à la TDE, au rang de directeur de l'approvisionnement en eau potable,

Monsieur Koffi SEMEGLO, directeur de l'assainissement, son prédécesseur ayant fait valoir ses droits à la retraite,

Monsieur Gninpale KONLANI, directeur de la division « appui à la maitrise d'ouvrage communale », précédemment directeur de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de la Région Maritime.

Monsieur AKAKPO reste directeur des ressources en eau. Au sein de sa direction, Monsieur Joseph OKOTI est le chef de section Système d'Information sur l'Eau.

3 directions transversales complètent le ministère :

Administrative et financière,

Planification et suivi évaluation,

Maîtrise d'ouvrage.

Important remaniement institutionnel au Bénin

Monsieur Séidou Samou Adambi est Ministre de l'eau et des mines depuis le 30 octobre 2017,

Monsieur Emmanuel LAWIN, directeur de Cabinet du ministre.

La Direction générale de l'eau du Ministère de l'eau et des mines a fait l'objet d'un récent audit et est en cours de restructuration. Elle pourrait être constituée à terme de 3 directions techniques : gestion des ressources en eau / régulation et suivi de l'AEP, normes et réglementations, assainissement des eaux usées.

Nouveau directeur de l'eau par intérim : Monsieur Philippe ADJOMAYI

Nouveau coordonnateur des programmes GIRE : Monsieur Joël TOSSOU

La DGEau du Ministère de l'eau et des mines doit se trouver un nouveau souffle, la GIRE constitue une thématique prometteuse. Elle continue d'assurer le secrétariat du Conseil national de l'eau (CNE), assemblée plurielle (la seule au Bénin) de 67 membres, qui s'est déjà réunie environ 5 fois depuis sa création par décret du 31 août 2011.

Le Comité de bassin de l'Ouémé, le seul du Bénin, s'est déjà réuni. Suite à une remarque de ses membres sur le mode de désignation du président, le décret est en révision.

Il existe une Association nationale des usagers du bassin du Niger créée en 2008 à la demande de l'Autorité du bassin du Niger (ABN). L'association est composée de 500 membres répartis sur les 13 communes du bassin au Bénin. Le bureau est constitué de 13 membres + un observateur de la

DGEau. L'association représente les usagers au sein de l'ABN et développe la prise de conscience des usagers de la société civile à l'égard de la protection de la ressource en eau.

Le Fonds national de l'eau et l'Agence de l'eau de l'Ouémé ne sont pas encore opérationnels.

Activités

Assistance technique à la réalisation des SDAGE sur les sous-bassins du Mono

Organisation d'ateliers de formation, d'échanges et de concertation

Plusieurs rencontres ont été menées avec :

Au Togo - le Directeur de cabinet, le Secrétaire général du Ministère et le Directeur des ressources en eau (une rencontre prévue avec le Ministre n'a pu être concrétisée pour des raisons d'agenda) ainsi qu'avec la Délégation de l'Union Européenne au Togo (Section infrastructures et environnement).

Au Bénin – un représentant du Bureau d'analyse et d'investigation à la Présidence, le Directeur général de l'eau, la Délégation de l'Union Européenne au Bénin et la GIZ.

Des ateliers d'une demi-journée ont été menés dans chaque pays (13 participants togolais dont 2 femmes à Lomé, 3 participants béninois à Cotonou) pour présenter les phases d'élaboration du Sdage sous forme de questions interactives. L'objectif était d'organiser un débat sur le mode d'élaboration du Sdage.

L'ordre du jour, la présentation et quelques résultats des ateliers sont présentés en annexe.

Il est convenu de donner accès au Google Drive du projet aux participants.

https://drive.google.com/open?id=12eKCdh1V1sj5COjQiGw4z-Mw49eR7LxT

Résultats

Les Sdage existent dans la réglementation des deux pays (cf rapport de phase 2). Seul le Sdage de l'Ouémé (Bénin) est finalisé et validé.

Conclusions de l'atelier Sdage au Togo

Accord des participants sur l'implication forte du Ministère dans l'élaboration du Sdage pour une bonne appropriation, d'où la nécessité de concevoir une « première génération » de Sdage. Le problème de disponibilité et de certaines compétences spécifiques du personnel se pose. La nécessité d'identifier une équipe et/ou un référent en matière de Sdage au sein du ministère pour développer une assistance technique dans le cadre du projet est validée.

Madame TOZO (elise_tozoabla@yahoo.fr), cheffe de service au sein de la Direction des ressources en eau (DRE), est d'ores et déjà identifiée. D'éventuelles sous-traitances techniques pourront être dimensionnées en cours d'élaboration. Il est clairement énoncé que le financement de l'externalisation du Sdage totale ou partielle ne sera pas financé dans le cadre du projet.

A définir dans la réglementation :

Contenu d'un Sdage (en annexe : proposition écrite faite du sommaire pour un Sdage première génération sur le bassin du Mono),

Durée du Sdage (proposition faite entre 5 et 10 ans).

A corriger dans la réglementation :

Composition du Conseil National de l'Eau (définie par décret, non encore installé) à élargir aux collectivités et aux usagers agricoles, industriels et producteurs d'hydroélectricité.

Conclusions de l'atelier Sdage au Bénin

Accord sur l'implication forte de la Direction de l'Eau du Ministère de l'eau et des mines (DGEau) dans l'élaboration du Sdage pour une bonne appropriation et un accroissement de l'importance et de

l'image de la DGEau, d'où la nécessité de concevoir une « première génération » de Sdage. Le problème de disponibilité et de certaines compétences spécifiques du personnel se pose. Une petite équipe pilotée par Monsieur Jean FOUTI (fondjemys@yahoo.fr) est identifiée. Elle regroupera des compétences de différents ministères associés dans la gestion/protection des ressources en eau (ministères de l'agriculture, du cadre de vie et du développement durable).

La DGEau est dépositaire des résultats des principaux réseaux de surveillance (qualité, quantité) lui conférant ainsi une légitimité certaine.

Le Partenariat national pour l'eau (PNE) peut constituer un centre de ressources très significatif pour l'élaboration du Sdage et la constitution du comité de bassin. Des réflexions et travaux ont déjà été conduits sur la planification et la concertation pour la gestion de l'eau sur le bassin du Mono.

A définir dans la réglementation :

Durée du Sdage (proposition faite entre 5 et 10 ans).

Méthodologie d'élaboration des Sdage

La première étape concerne l'identification et le recueil des données. Un outil pour organiser ce travail est transmis aux référents.

Il est acté que les ministres pourront intervenir, le cas échéant, pour faciliter la transmission de données issues d'autres ministères.

Compte tenu du dimensionnement du projet en matière de planification et de l'ampleur de la tâche, un suivi régulier depuis la France sera mis en place auprès des deux référents.

L'association cojointe de Madame TOZO et Monsieur FOUTI est l'amorce d'un réseau « planificateurs » dans les deux pays.

L'objectif est d'organiser un comité de bassin Mono dans chaque portion nationale du bassin au cours du premier trimestre 2020 afin de présenter un draft du Sdage en son état d'avancement et de lancer une discussion sur les questions importantes.

RA3 : Accompagnement à la conception et au montage de projets de coopération

Actualités

Stratégie sectorielle au Togo

Pas d'avancée significative concernant l'adoption de nouveaux documents stratégiques qui doivent être revus à l'aune du nouvel agenda des ODD, parmi lesquels :

- La politique Nationale de l'Eau, qui ne formera plus qu'un seul document d'orientation politique avec l'assainissement ;
- La stratégie AEP en milieu rural et semi-urbain ;
- Le Plan d'actions national pour le secteur de l'eau et de l'assainissement (PANSEA).

Le Ministère réfléchit actuellement à une refonte des modes de gestion des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain, ce qui a conduit une délégation de cadres du Ministère, de la SP-Eau, de la TdE (Togolais des Eaux) et de l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) à participer à une mission d'échanges d'expériences avec leurs homologues en Mauritanie en avril 2018, pour s'inspirer du modèle de délégation du service public de l'eau mis en place dans ce pays.

Un *Guide opérationnel de l'assainissement autonome des excréta et eaux usées au Togo* a été réalisé (télécharger le document), sur financement de la délégation de l'Union européenne au Togo dans le cadre du Programme Eau & Assainissement pour l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (PEA-OMD).

Stratégie sectorielle au Bénin

Création de l'Agence nationale pour l'approvisionnement en eau potable en milieu rural par décret du 25 janvier 2017, établissement public directement placé sous tutelle de la Présidence. Cette Agence entre aujourd'hui en phase d'opérationnalisation. Les communes lui ont délégué leur maîtrise d'ouvrage pour les projets conséquents à financement important (autrement dit les grands programmes d'investissements nationaux au titre des coopérations multilatérales et bilatérales de type Banque mondiale, UEMOA, UE, Inde, Pays-Bas…). La coopération décentralisée reste possible et complémentaire des projets portés en direct par l'Agence. A noter : l'Agence a recruté très peu d'agents de la DGEau.

Séparation de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), opérateur public de l'eau potable en milieu urbain, en 2 entités distinctes (en cours) : une société de gestion du patrimoine et une société d'exploitation. Son nouveau directeur général est Monsieur Gougbé Camille DANSOU, précédemment expert eau/assainissement à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas.

Du fait de la restructuration de la SONEB, la stratégie d'assainissement des eaux usées en milieu urbain et la stratégie d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain sont toujours en cours de redéfinition et d'adaptation au nouveau cadre de gouvernance de la SONEB et au calendrier des ODD.

Activités

Poursuite de l'accompagnement des acteurs français (collectivités, associations) dans le montage et l'élaboration de projets avec leurs partenaires béninois et/ou togolais

Quatre rencontres ont été menées au Bénin avec 2 collectivités et 2 ONG, pour poursuivre et/ou envisager un appui dans l'élaboration de partenariats et projets de coopération :

- La Communauté de communes des Lagunes Côtières (CCLC), qui regroupe 5 communes béninoises dont 2 situées sur le bassin du Mono. Son siège social est basé dans la commune de Grand Popo,
- La commune d'Akpro-Missérété dans le département de l'Ouémé,
- L'ONG *Action Bénin et Solidarité* (ABS), basée à Savalou dans le département des Collines,
- L'ONG *La Fraîche Rosée*, basée dans la commune d'Abomey-Calavi.

Ces entretiens ont permis de mieux appréhender les domaines d'intervention des structures et leurs projets en cours, les partenariats existants avec des ONG/collectivités françaises, et de mieux cerner les appuis à apporter à leurs démarches de coopération.

Résultats

Communauté de communes des Lagunes Côtières (CCLC)

Cette collectivité a développé un partenariat historique avec le Parc naturel régional (PNR) de la Narbonnaise, qui est aujourd'hui au point mort faute de portage politique volontariste du PNR et d'instabilité chronique de la gouvernance de la CCLC.

La CCLC fait de nouveau face à une vacance de pouvoir suite à la destitution du maire de Ouidah, Monsieur ADJOVI, qui était également le Président en exercice de la CCLC. Une nouvelle élection doit se tenir sous la supervision conjointe des 2 préfets départementaux, pour renouveler les instances dirigeantes de la collectivité et stabiliser son exécutif.

La rédaction du Plan pluriannuel de développement intercommunal (PPDI) de la CCLC n'a pas encore été menée à son terme mais devrait aussi aboutir dans le courant de l'année 2018.

Néanmoins, la CCLC a rédigé deux nouveaux projets, en réponse à des appels à projets, qu'elle a soumis au Fonds National pour l'Environnement et le Climat (le FNEC est une agence d'exécution béninoise récipiendaire des subventions allouées à des projets au Bénin par le Fonds d'Adaptation, un instrument de financement international de l'ONU pour subventionner des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement). Ces deux projets portent sur l'adaptation et le renforcement de la résilience au changement climatique sur le territoire intercommunal de la Communauté de communes des lagunes côtières. Ils entendent mettre sur pied une stratégie d'aménagement et de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles de l'intercommunalité, via des actions de restauration et de reboisement de sites dégradés, de réduction des risques d'inondation et d'érosion des terres, de construction d'infrastructures d'assainissement et d'aménagements hydro-agricoles.

Par ailleurs, depuis 8 ans, la CCLC entretient et développe un jardin botanique à vocation médicinale, appuyé notamment par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Ce jardin constitue un conservatoire pour protéger, préserver et perpétuer des espèces de plantes médicinales à usage thérapeutique menacées de disparition. Il s'étend sur 3 hectares dans la commune de Kpomassè.

Ces projets sont en phase avec les préoccupations et missions de collectivités françaises et agences de l'eau qui ont hérité de nouvelles compétences en termes d'aménagement et de gestion des milieux naturels avec l'adoption des Lois NOTRe et GEMAPI, en recherchant davantage des solutions fondées sur la nature pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique et à la préservation des écosystèmes, qui est de fait un enjeu global et partagé par tous.

Piste de collaboration complémentaire à étudier :

En fonction des réponses obtenues par la CCLC à ces appels à projets, il serait opportun de pouvoir identifier une ou plusieurs collectivités françaises partantes pour s'engager en coopération sur ces thématiques et les mettre en relation avec cet EPCI béninois. Ce pourrait être le cas du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (voir ci-dessous).

Commune d'Akpro-Missérété

Le dossier pour la constitution d'une étude de faisabilité portant sur un projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la commune d'Akpro-Missérété est en voie d'être finalisé pour un dépôt à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le courant du mois de juin 2018.

Ce projet implique la commune de Tassin-la-Demi-Lune, située dans le département du Rhône, et l'association de migrants béninois Humanis Afrique, basée dans cette même commune. Un partenariat a été établi entre la ville de Tassin-la-Demi-Lune et la commune béninoise d'Akpro-

Missérété. Cette commune n'appartient pas au bassin du Mono mais ce projet répond aux priorités du gouvernement béninois qui vise l'accès universel à l'eau pour tous en 2021.

ONG Action Bénin et Solidarité (ABS)

Cette ONG a été créée en 2009 et travaille principalement dans 3 secteurs :

- L'accès à l'eau potable des populations ;
- La défense de la biodiversité et l'appui aux maraîchers ;
- Le développement des systèmes électriques décentralisés, notamment les systèmes solaires photovoltaïques.

ABS intervient principalement dans les départements des Collines et de l'Atacora, ainsi que dans la commune de Tori-Bossito dans le département de l'Atlantique (site pilote pour le projet Biodiversité Bénin, voir ci-dessous).

Elle collabore déjà avec deux ONG françaises dans la conduite de projets de terrain :

- *Electriciens sans frontières*, sur le projet *SISAM* : projet d'amélioration de l'accès à l'eau d'irrigation pour les petites exploitations maraîchères en recourant à des technologies de pompage solaire. Ce projet a démarré en février 2018 et est mis en œuvre conjointement dans 3 pays : Bénin (département de l'Atacora), Togo (commune de Dapaong) et Burkina Faso (commune de Tenkodogo), sur des cofinancements AFD et ADEME. Il a été présenté dans l'espace France du Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu en mars dernier à Brasilia.
- *Compétences Solidaires*, sur les projets *Biodiversité Benin* (Préservation de la biodiversité des plantes potagères en support à l'agriculture familiale au Bénin) et *Produisons ce que nous consommons, consommons ce que nous produisons* (Préservation de la biodiversité à travers la promotion d'une production agricole familiale respectueuse de l'environnement /commercialisation des produits locaux). Ce projet est conduit en partenariat avec la fondation Seed et l'ONG italienne Slow Food International.

Ces deux derniers projets font écho à la volonté de la GIZ d'expérimenter des projets pilotes de bonnes pratiques liées à la GIRE et appliqués à l'agriculture dans 4 communes implantées sur le Mono (voir ci-dessous). Et rejoignent également certaines des actions portées par la CCLC pour la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Ces projets mettent en évidence des synergies possibles pour travailler sur des sujets de fonds liés aux usages multiples de l'eau, à la protection des ressources en eau et à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité qu'ils abritent. La complémentarité de ces démarches permet de réfléchir à leur rapprochement pour envisager un passage à l'échelle de ces actions pour le moment très localisées et relativement disparates.

Piste de collaboration complémentaire à étudier :

Monsieur Pierre Augey, président de la commission des relations internationales du comité de bassin de l'agence de l'eau Adour Garonne, a rencontré Monsieur Attolou, directeur exécutif d'ABS, au Forum Mondial de l'Eau de Brasilia en mars 2018. Monsieur Augey est également maire de la commune de Fargues de Langon.

ONG La Fraîche Rosée

Cette ONG béninoise a été créée en 2011 et intervient dans 3 domaines : l'accès aux soins, le développement socio-économique et l'éducation.

La Fraîche Rosée est le partenaire privilégié de l'association française Humani Cher, basée à Bourges, essentiellement composée de médecins et spécialisée dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de la formation.

Ces 2 ONG souhaitent développer des actions communes au Bénin sur 3 chantiers prioritaires entre 2018 et 2020 : l'accès à la santé, à l'eau et à l'éducation.

Concrètement, chaque année, une mission médicale sera organisée et comprendra : des consultations médicales gratuites, des programmes de sensibilisation à l'hygiène et des formations des personnels de santé. Dans le même temps, deux projets, respectivement sur l'eau et l'éducation, seront identifiés puis élaborés.

4 communes béninoises ont déjà été visitées lors d'une mission d'évaluation réalisée en avril 2018, pour y développer les futurs projets : Abomey Calavi et Tori-Bossito (département de l'Atlantique), Dogbo et Djakotomey (département du Couffo).

Le pS-Eau a d'ores et déjà été sollicité par Humani Cher pour accompagner l'association dans le montage des projets ciblés sur l'accès à l'eau et à l'hygiène.

Piste de collaboration complémentaire à étudier :

La ville de Bourges, qui abrite le siège social de l'association Humani Cher,

La ville d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), qui abrite le siège social de Mission Humanitaire, association française partenaire d'Humani Cher pour l'organisation de missions médicales dans les pays en développement,

Le département du Cher, qui pourrait engager des discussions avec le département du Couffo au Bénin pour signer un accord de coopération décentralisée,

Joël Pelicot, président de la commission des relations internationales du comité de bassin de l'agence de l'eau Loire Bretagne, médecin en retraite et élu sur la commune de Saint-Antoine-du-Rocher (Indre-et-Loire).

Rapprochement avec les collectivités françaises pré-identifiées comme partenaires potentiels pour s'associer et soutenir des projets initiés par des communes /autorités locales béninoises et/ou togolaises sur le Mono

Activités

Pas d'activité spécifique dans le cadre de la mission, mais un suivi en continu depuis la France pour accompagner 3 collectivités françaises et leurs partenaires associatifs à formaliser des partenariats et/ou des projets de coopération : les communes de Grasse et d'Echirolles et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance.

Résultats

Commune de Grasse (département des Alpes-Maritimes, bassin Rhône Méditerranée Corse)

Après quasiment une année de sensibilisation et de plaidoyer, la commune de Grasse a accepté de s'engager sur le projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le canton d'Amoussimé, commune de Tabligbo au Togo, située sur le bassin du Mono. Ce projet est porté conjointement par l'association française Rain Drop et l'association togolaise OPED-Togo. Il s'agit dans un premier temps de réaliser une étude faisabilité sur le terrain pour déterminer les actions à mettre en place. Le dossier devrait être déposé directement par la commune de Grasse dans le courant du mois de juin 2018 auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Commune d'Echirolles (département de l'Isère, bassin Rhône Méditerranée Corse)

La commune d'Echirolles est en coopération décentralisée avec la commune de Houeyogbè au Bénin, membre du GI-MONO. Un dossier pour des études de faisabilité portant sur une réhabilitation et une construction d'adduction d'eau villageoises (localités de Honhoué et de Lokohoué) a été constitué et devait être déposé à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Récemment, la commune de Houeyogbè a fait savoir à son partenaire en France qu'elle avait obtenu un transfert du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) de la part du Ministère de l'Eau au Bénin, ce qui lui a

permis de lancer les études. Elle aurait pu évidemment réserver ces financements pour la réalisation d'autres études à conduire son territoire, mais ce n'est pas la décision qui a été retenue. Echirolles pourra éventuellement accompagner son partenaire béninois dans le montage d'un nouveau projet pour la phase travaux, suite aux conclusions retenues par les études de faisabilité.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (département des Bouches-du-Rhône, bassin Rhône Méditerranée Corse)

Ce syndicat n'est pour l'instant engagé dans aucune action de coopération décentralisée mais il est entré en contact avec le pS-Eau pour manifester son intérêt et, dans un premier temps, pour recevoir de la documentation sur la coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ce syndicat est plus particulièrement sensible à des actions portant sur l'élaboration d'une gouvernance de l'eau à l'échelle d'un bassin ou d'un sous-bassin versant et sur les aménagements consécutifs aux orientations définies dans un SDAGE et/ou un SAGE.

Les termes de référence en cours de définition pour l'étude visant à élaborer une stratégie globale de gestion des eaux et d'adaptation aux changements climatiques dans le département du Mono au Bénin (projet porté par le GI-Mono) ont été envoyés au Syndicat, comme projet potentiel sur lequel il pourrait s'engager. Des intérêts mutuels pourraient aussi être trouvés avec les projets portés par la Communauté de Communes des Lagunes Côtières.

Suivi-accompagnement rapproché de projets « emblématiques » et structurants sur le bassin du Mono (ex : GI-Mono)

Résultats

Le GI-Mono, en partenariat avec l'ONG française Initiative Développement (ID), avait soumis un projet de gestion des boues de vidange sur le territoire de l'intercommunalité du Mono (regroupement des 6 communes du département du Mono), dans le cadre de l'appel à projets « WASH » du Programme OMIDelta piloté par la SNV (Organisation Néerlandaise de Développement) et financé par l'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin.

Ce projet conjoint du GI-Mono et d'ID n'a finalement pas été retenu, au motif que la *« zone du projet n'est pas une zone prioritaire des actions du bailleur pour avoir des effets durables »*. L'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin, à travers son Programme OMIDelta, focalise ses actions et ses financements sur le bassin de l'Ouémé et non sur celui du Mono.

Demandes particulières

Le Directeur de cabinet du ministre de l'eau et de l'hydraulique villageaoise (Togo) est en recherche de : Termes de Références pour élaborer des schémas d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, particulièrement en provenance du Bénin. Ce document lui a été transmis à l'issue de la mission.

Financements connexes

Délégations de l'Union Européenne : Togo – éligibilité au programme « Water Facility ». Bénin – ce fonds est tari. Peu d'autres pistes.

GIZ : au Bénin, GIZ va engager des actions bottom-up de démonstration sur l'agriculture dans 4 communes des bassins du Mono et du Couffo (lutte contre l'érosion, réduction des intrants, reforestation) sous l'égide d'amorce de CLE et de SAGE très locaux. Ces actions sont tout à fait complémentaires des actions « eau et assainissement » développées par le pS-Eau dans le cadre du présent projet. GIZ voit avec un grand intérêt la synergie avec le programme Mono : complémentarité des actions de terrain, cohérence des planifications locales et de bassin. GIZ pourrait compléter utilement quelques financements, compte tenu de l'ampleur prise par le projet Mono. Une étude de faisabilité de ces projets pilotes de démonstration des bonnes pratiques liées à la GIRE devrait être réalisée courant juin 2018 et transmise à l'OIEau et au pS-Eau.

Les financements internationaux d'importance sont recensés dans l'Initiative internationale pour les transparences des aides IATI (https://www.aidtransparency.net/). Le Bénin est membre de cette initiative.

Planche photos

L'équipe de mission reçue par le Directeur de Cabinet, le Secrétaire Général et le Directeur des ressources en eau du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise du Togo le 14 mai 2018

Vue des participants lors de l'atelier SDAGE organisé à Lomé au Togo le 15 mai 2018

Rencontre le 18 mai 2018 entre l'équipe de mission, le président et le directeur de l'ONG béninoise La Fraîche Rosée, partenaire de coopération de l'association française Humani Cher

Annexes :

Déroulement de la mission

Ateliers Sdage au Togo et au Bénin :

- ordre du jour
- présentation (Lomé)
- liste des participants
- résultats d'exercices

Compte-rendu des réunions à la DGEau au Bénin (rédigé par Monsieur FOUTI)

Proposition de sommaire pour le Sdage première génération du Mono

Liste des données à inventorier

Dossiers descriptifs des 2 projets de la Communauté de Communes des Lagunes Côtières déposés auprès du FNEC

Déroulement de la mission OIEau-pS-Eau au Togo et au Bénin entre le 14 et 19 mai 2018 dans le cadre de la phase 3 du programme Mono

Lundi 14 mai 2018	Mardi 15 mai 2018	Mercredi 16 mai 2018	Jeudi 17 mai 2018	Vendredi 18 mai 2018	Samedi 19 mai 2018
Lomé (Togo) Réunions de travail au Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV)	*Lomé (Togo)* Atelier SDAGE au MEHV Réunion de travail au MEHV	*Lomé (Togo)* RDV à la délégation de l'UE Réunion de bilan/synthèse des travaux au MEHV Trajet Lomé-Cotonou	*Cotonou (Bénin)* RDV à la Présidence avec M. Zannou RDV avec la Communauté de Communes des Lagunes Côtières RDV à la DGEau avec le nouveau DG	*Cotonou (Bénin)* Atelier SDAGE à la DGEau RDV avec l'ONG ABS RDV à la délégation de l'UE au Bénin RDV avec l'ONG La Fraîche Rosée RDV à la GIZ	*Akpro-Missérété (Bénin)* Séance de travail avec la commune

PROGRAMME MONO PHASE 3 MISSION MAI 2018

Atelier Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
Mai 2018, Lomé

Date	Mai 2018
Lieu	Lomé
Thème	Exercice collectif d'élaboration d'un document de planification (type SDAGE schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux)
Objectifs	Maîtriser les grandes étapes d'élaboration d'un plan de gestion Illustrer un processus de planification afin d'en évaluer le potentiel de réalisation en autonomie Identifier les sources de données et les manques Décider des modalités d'élaboration d'un plan de gestion sur la partie togolaise du basin du Mono Programmer l'intervention d'un expert en planification de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Participants	Cadres du Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique
Contributeurs	Mr Philippe Seguin (International Office for Water) et Mr Philippe Mouton (pS-Eau)
Experts nationaux	
Organisateur	Mr Wohou Akakpo
Logistique	Carte du bassin du Mono avec les frontières d'Etat Gommettes
Lien avec les activités du projet	RA2 : Renforcement des capacités des services des Ministères compétents Assistance technique à la réalisation des SDAGE sur les sous-bassins du Mono

Projet de déroulement

Horaires	Sujet	Intervenants
8:00 – 8:30	Accueil Tour de table Objectifs et déroulement de l'atelier	Mr W. Akakpo Mr P. Seguin
PARTIE I – Contenu d'un plan de gestion		
8:30 – 9:30	Description du contenu et des étapes d'élaboration d'un document de planification pour la gestion de l'eau Comparaison des démarches togolaises et françaises Discussion	Mr P. Seguin
PARTIE II – Travail en groupe sur l'élaboration d'un plan de gestion		
9:30 – 11:30	Exercices de questions-réponses pour co-construire ensemble les grandes étapes d'un plan de gestion Question 1 : Sur le bassin du Mono, quelles sont les questions importantes à résoudre ? Résultat : Mise en forme des résultats par enjeu et sous-enjeu. Question 2 : Où sont localisés ces enjeux et sous-enjeux ? Résultat : Mise en forme des résultats sur une carte du bassin versant. Question 3 : Comment objectiver votre perception des enjeux, à partir de quelles données, de quelles sources d'information ? Résultat : Inventaire des données disponibles, des manques, des tendances. Question 4 : Quels objectifs pour résoudre ces enjeux ? Résultat : Inventaire d'objectifs, préfiguration d'un tableau de bord. Question 5 : Quelles seraient les actions à mettre en œuvre pour résoudre ces enjeux ? Résultat : Catalogue d'actions. Question 6 : Comment mettre en œuvre ces actions (responsabilité, financement, freins, priorité, etc) ? Résultat : Identification de pistes pour la mise en œuvre. Discussion	Mr P. Mouton Mr P. Seguin
11 :30 – 12:00	Question : Comment organiser l'élaboration d'un SDAGE sur la partie Togolaise du bassin versant du Mono ? Résultat : Stratégie d'élaboration du SDAGE Débat Conclusion de l'atelier	Mr P. Seguin Mr W. Akakpo

Atelier Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Lomé, 15 mai 2018

Ordre du jour

1. Comparaison des documents de planification
2. Exercices participatifs en 6 questions
3. Conclusion : réalisation du Sdage sur la partie Togolais du bassin versant du Mono

Les piliers de la politique de l'eau

Vision politique

Outils de planification

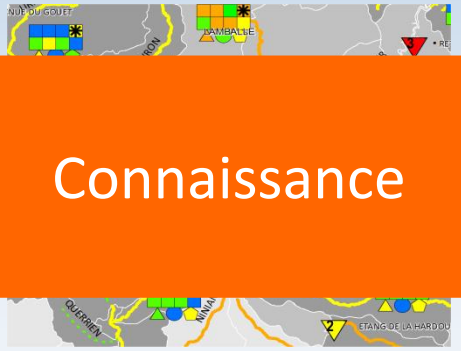

Connaissance

Circuit économique

Gestion administrative

Gestion technique

Maîtres d'ouvrage

Sensibilisation

Gouvernance

Les piliers de la politique de l'eau

Vision politique

Outils de planification

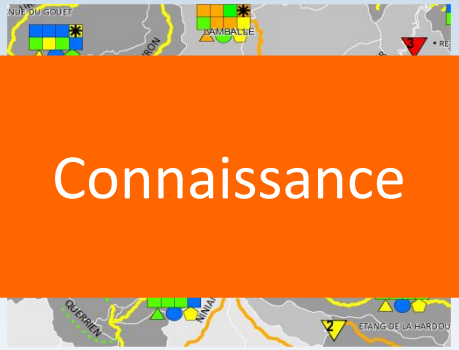

Connaissance

Circuit économique

Gestion administrative

Gestion technique

Maîtres d'ouvrage

Sensibilisation

Gouvernance

Deux échelles pour les documents de planification dans le domaine de l'eau en France

Sdage et Comités de Bassin

Sage et Commissions Locales de l'Eau

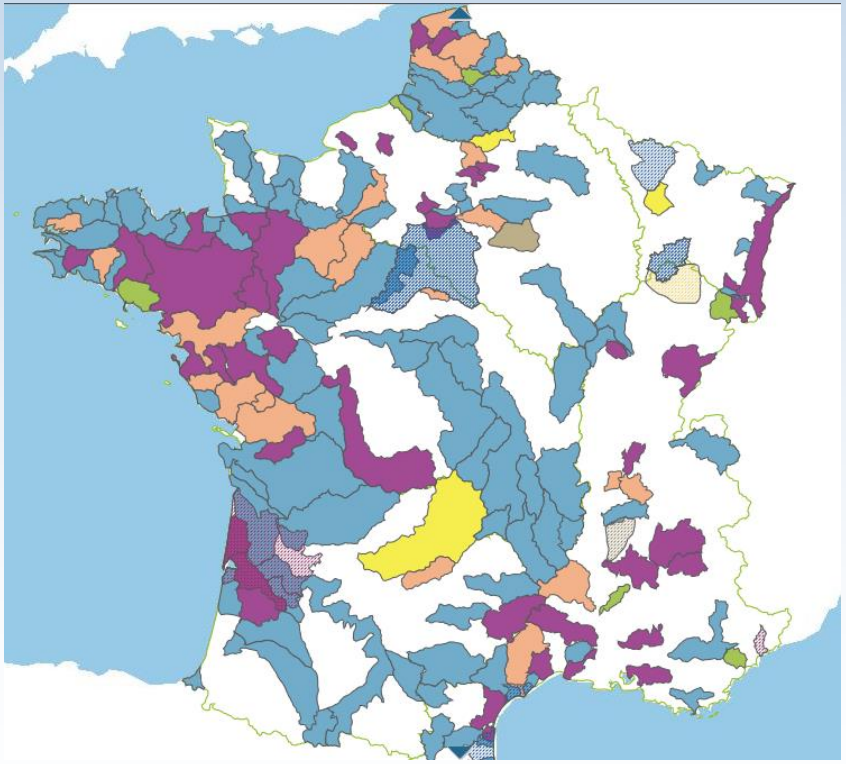

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Le Sdage en France

Grand objectif :

Le SDAGE est un document de planification décentralisé, avec une portée juridique, qui définit, pour une période de six ans, les grandes orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité à atteindre pour les masses d'eau.
Il détermine les aménagements et les dispositions nécessaires pour prévenir la détérioration et assurer la protection et l'amélioration de l'état des eaux et des milieux aquatiques, afin de réaliser les objectifs fixés.

Contenu (arrêté du 17 mars 2006) :

Etat des lieux ; orientations, dispositions, objectifs ; programme de mesures ; tableau de bord

Elaboration du Sdage

Préfet Coordonnateur de bassin approuve

Comité de bassin adopte

Consultations

Commissions techniques et territoriales du comité de bassin

Forums de l'eau

Propositions techniques

Secrétariat technique de bassin
agence de l'eau + service régional de l'environnement + agence française de la biodiversité

Le cycle du Sdage

une mise à jour tous les 6 ans

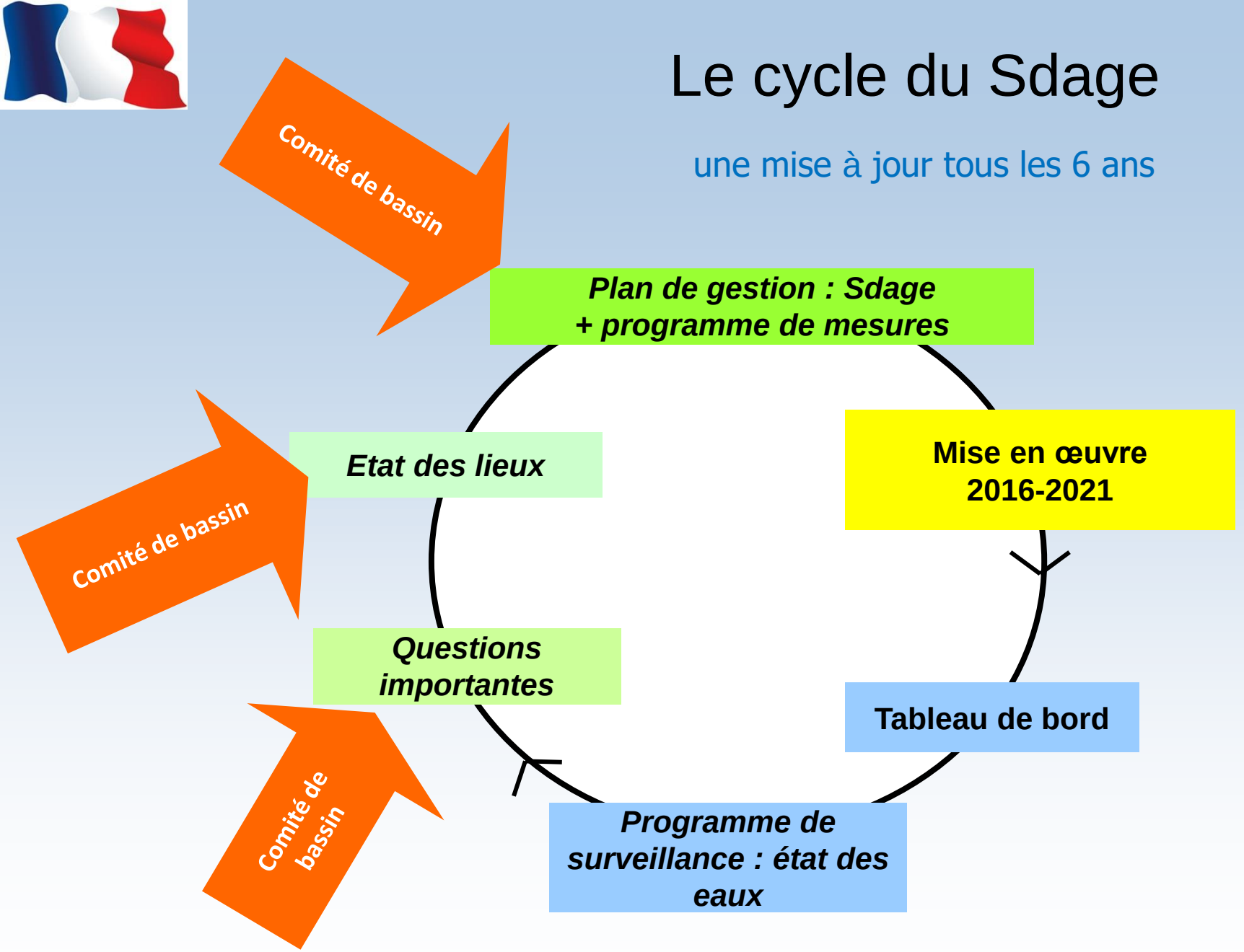

3 cycles de 6 ans : 2010-2015 ; 2016-2021 ; 2022-2027

Article 74 de la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques

Article L212-3 du Code de l'environnement

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) doit être compatible avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) prévu à l'article L. 212-1 ou rendu compatible avec lui dans un délai de trois ans suivant la mise à jour du schéma directeur.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en France

Objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Contenu :

plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques + règlement

état initial, diagnostic, tendances et scénarios , objectifs, orientations, dispositions et règles.

Elaboration du Sage

Acteurs locaux

Préfet
Délimite le périmètre — Approuve

Commission Locale de l'Eau
adopte

Enquête publique

Equipe technique
+ éventuellement bureau d'étude

Elaborer un Sage

Décision de la CLE à chaque étape

3 grands bassins du Togo

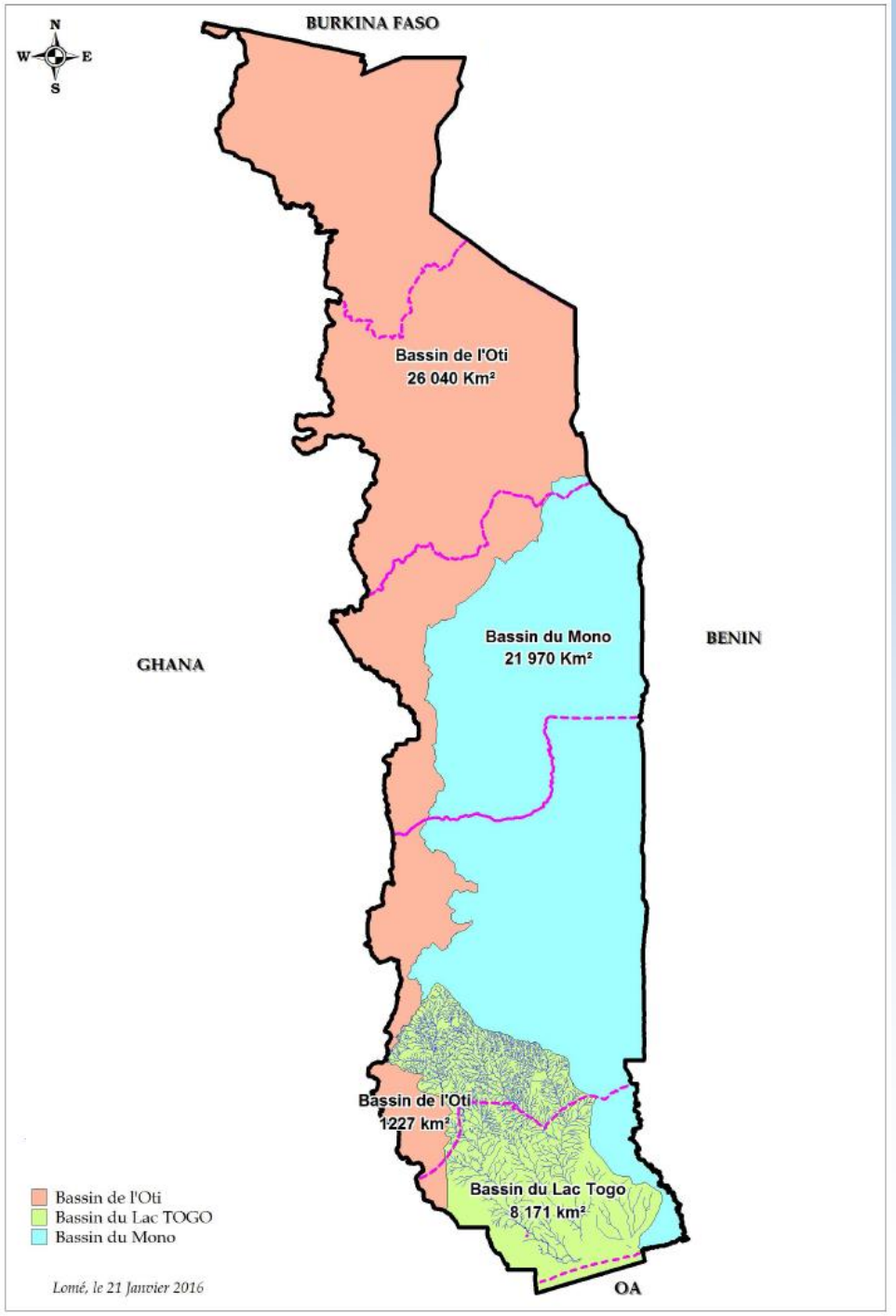

Le Sdage au Togo

Grands objectifs (Loi n° 2010-004) :

- Aménagement cohérent du bassin versant et de ses eaux souterraines,
- Fixe les orientations de mise en valeur, d'exploitation et de gestion des ressources en eau.
- Tout programme de mise en valeur des ressources en eau et toute décision administrative relative à la gestion des ressources en eau doivent être compatibles avec les dispositions du Sdage.

Contenu (TdR Oti) :

Etat des lieux et bilan diagnostic,

Axes stratégiques et politique d'aménagement et de gestion des eaux, programme de développement multisectoriel,

Programme d'investissements.

Elaboration du Sdage

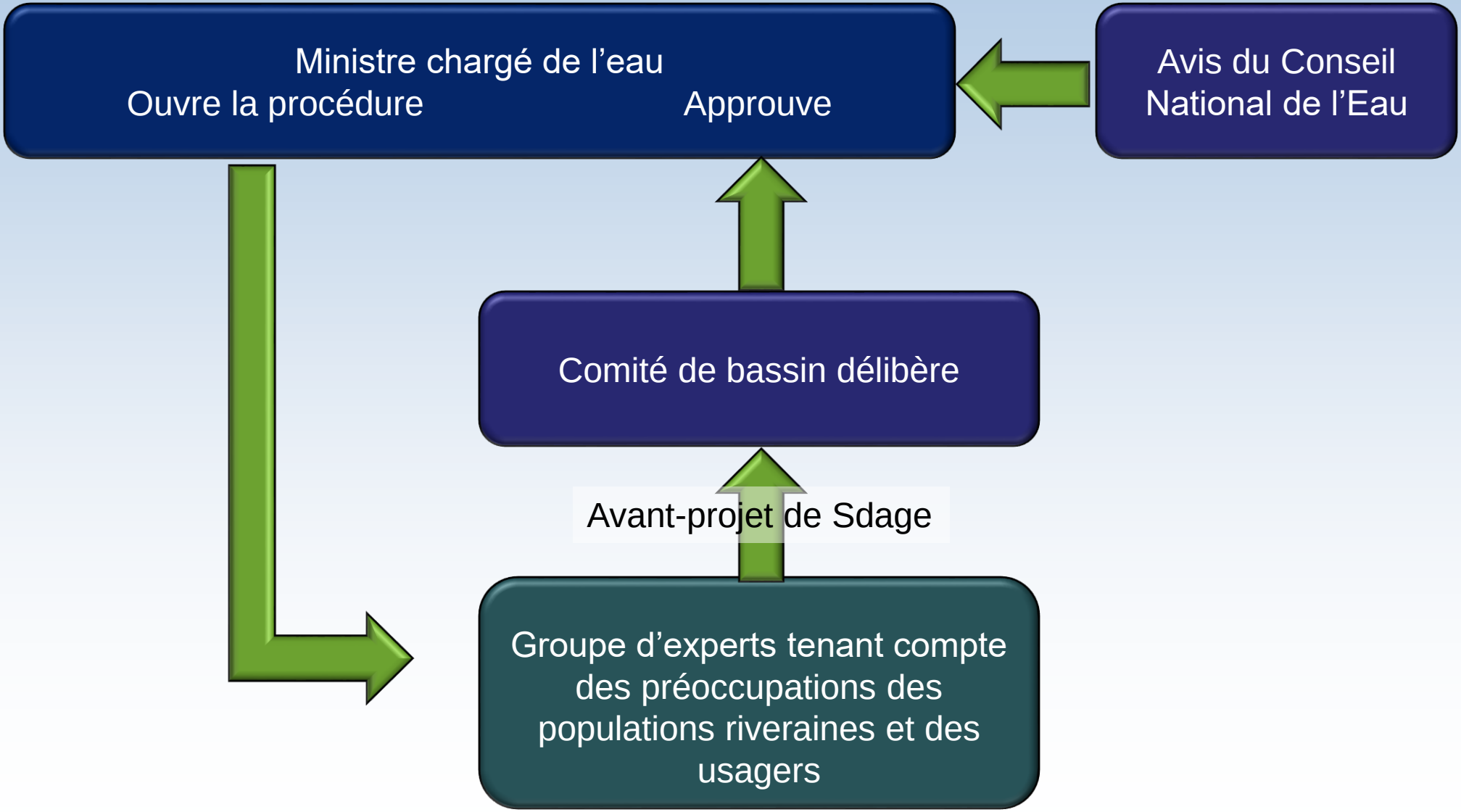

4 grands bassins du Bénin

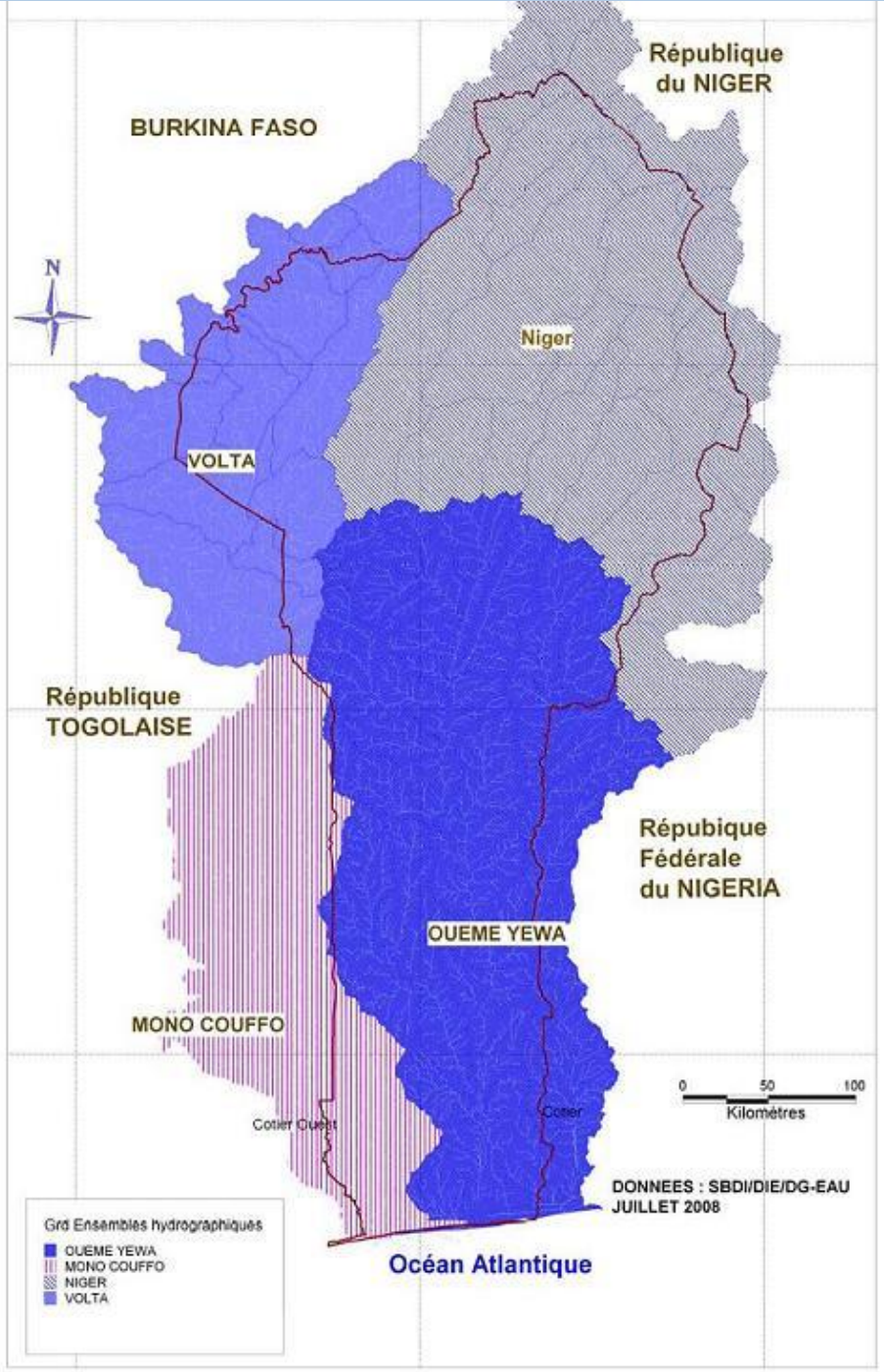

Le Sdage au Bénin

Grand objectif (décret du 31 aout 2011) :

Gestion optimale et concertée des ressources en eau à moyen et long termes dans le respect des équilibres écologiques, économiques et de l'intérêt général.

Contenu (décret du 31 aout 2011) :

Etat des lieux et diagnostic,

Scénarii de développement et choix d'aménagement,

Programme d'actions et tableau de bord,

Conformité avec les plans sectoriels, évaluation environnementale et sociale.

Elaboration du Sdage

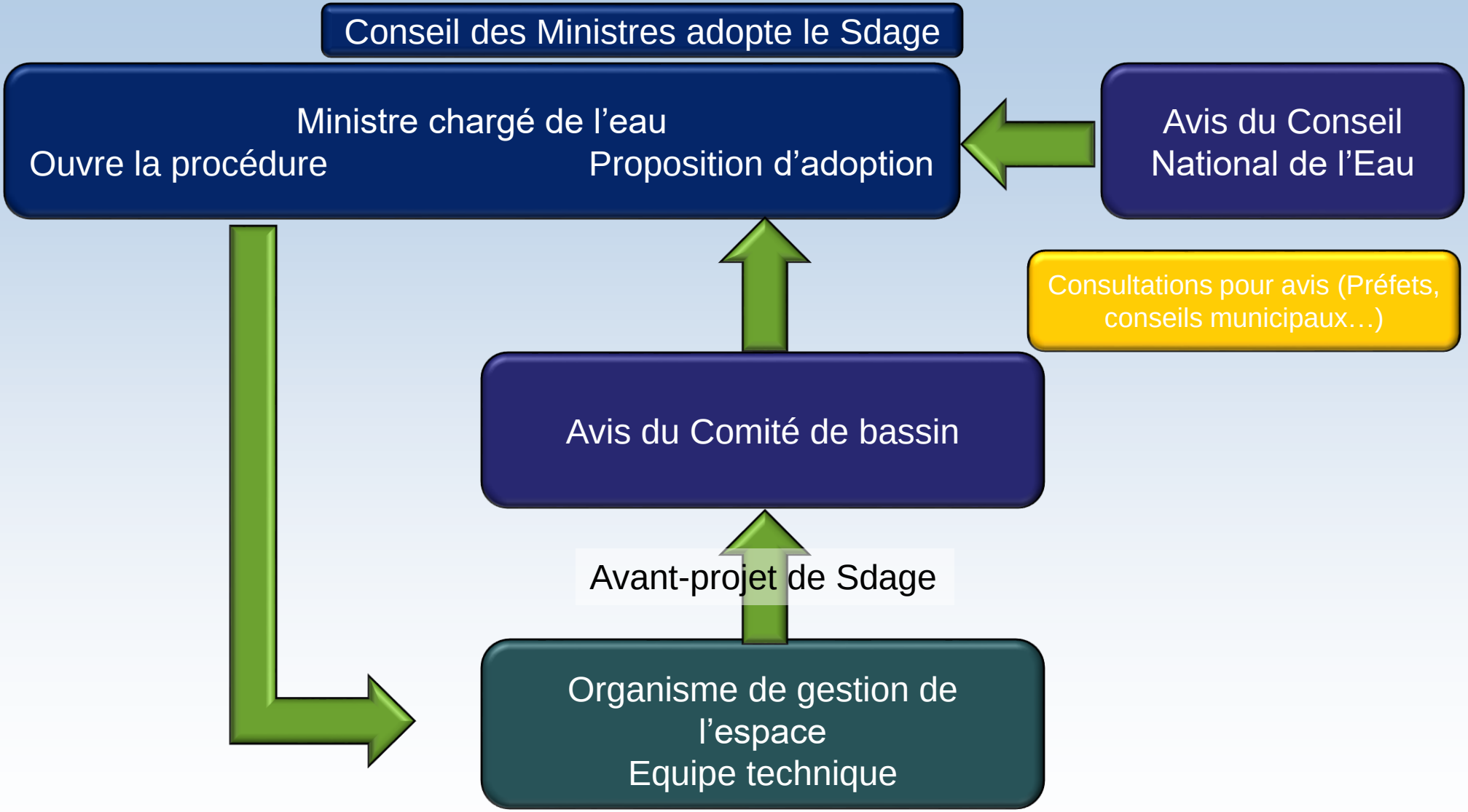

Conclusion 1 - des documents de planification pour :

- Une approche intégrée et globale pour une gestion durable des ressources en eau et écosystèmes associés,
- Afin d'améliorer la santé des populations, préserver les ressources en eau et les écosystèmes, favoriser le développement,
- En mettant en cohérence les politiques sectorielles, en associant le public, en développant la prise de conscience et en respectant les savoirs locaux.
- Document de planification réalisé selon une démarche commune pour une durée déterminée et doté d'une portée juridique.
- Contenu : caractérisation du bassin versant (pressions, état) ; diagnostic et questions importantes ; scénarios et objectifs ; programme d'actions et tableau de bord

Le Sdage, outil de planification pour la GIRE

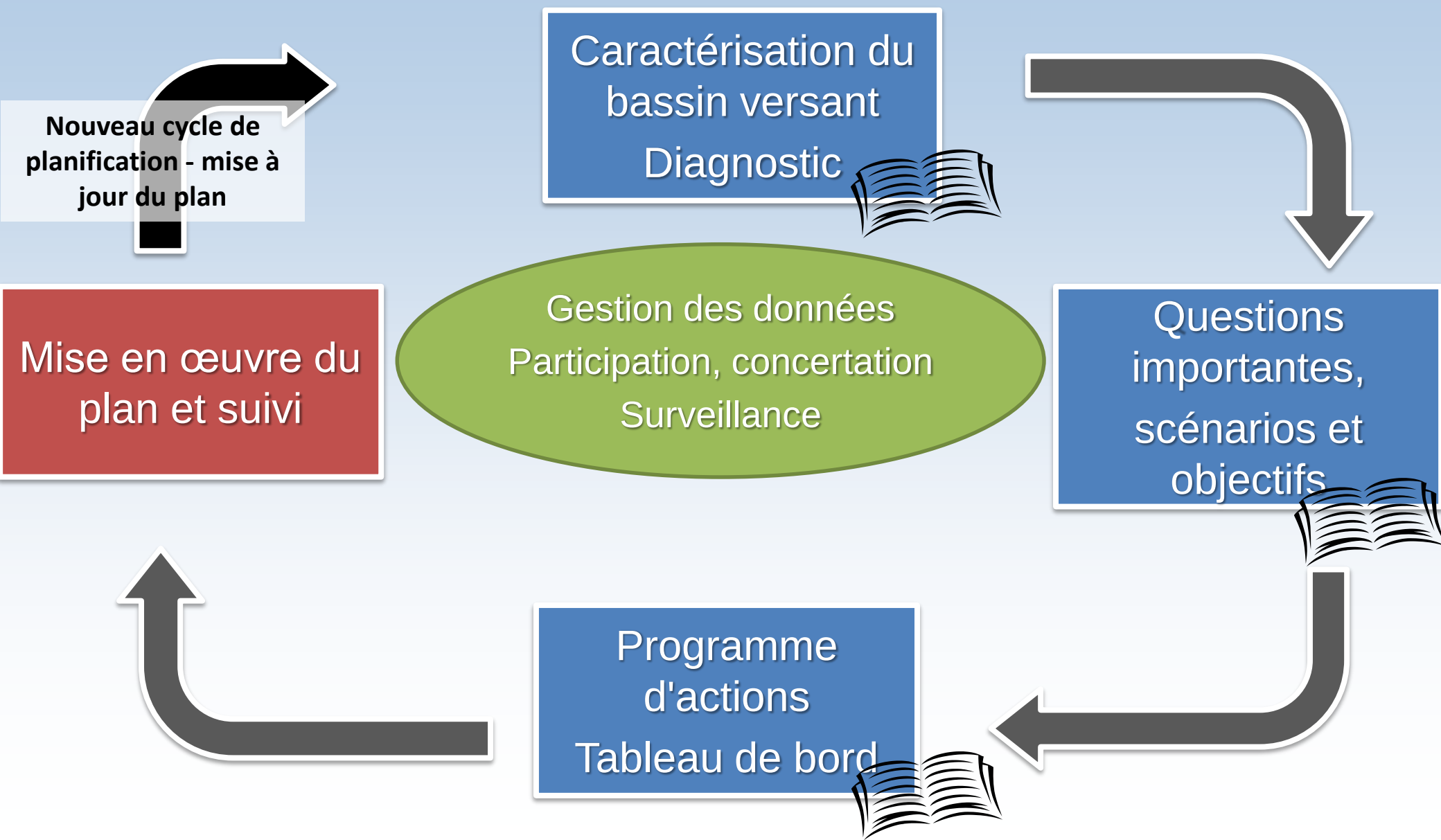

Le Sdage, outil de planification pour la GIRE

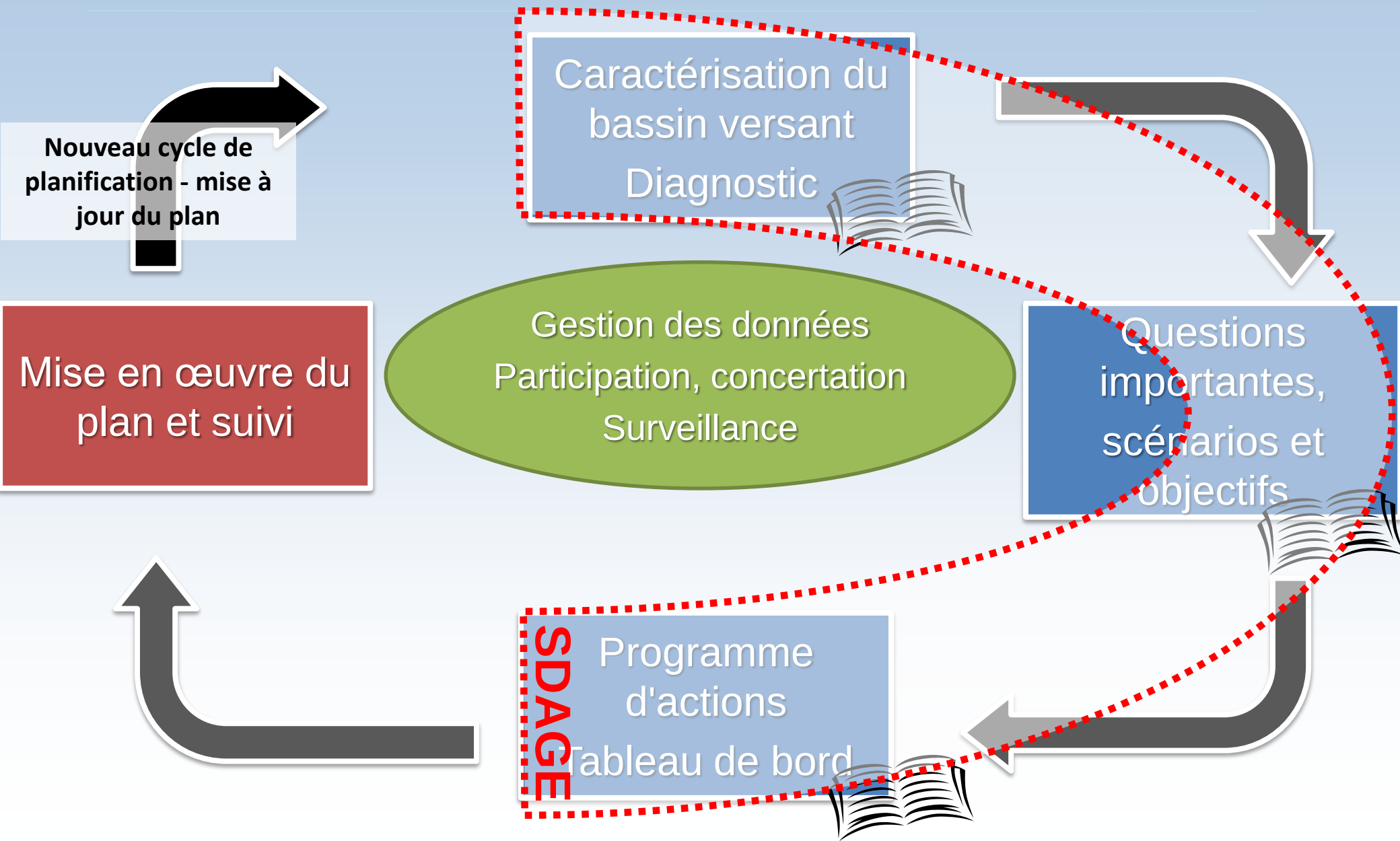

Caractérisation du bassin versant

- *Milieu naturel :*

Pluviométrie, géologie, relief, sols

Écosystèmes liés à l'eau

- *Ressources en eau :*

Eaux superficielles, eaux souterraines,

Réseaux de mesures,

Qualité (physico-chimique, biologique), quantité,

Variations saisonnières, variations interannuelles,

Ressources disponibles, potentielles.

Caractérisation du bassin versant

- *Activités humaines :*

Population (répartition, tendances d'évolution)

Approvisionnement en eau (population concernée, origine, modalités, gestion)

Assainissement (population concernée, modalités, gestion)

Agriculture (cultures, irrigation, élevage)

Pêches (capture, pisciculture)

Industries, extractions (activités, volumes prélevés, rejets, développement)

Hydroélectricité (capacité, gestion, développement)

Sites pollués, décharges

Saliculture

Navigation (trafic, socio-économie)

Loisirs, tourisme

Caractérisation du bassin versant

- *Risques :*

Santé (population concernée, type, origine, fréquence)

Inondations (population concernée, surfaces inondables, fréquence, durée de submersion, enjeux)

- *Synthèse :*

Bilan quantitatif (équilibre besoins-ressources, actuel et futur)

Bilan qualitatif (flux de matières organiques, azote, phosphore, actuel et futur)

Caractérisation du bassin versant

- *Analyse économique :*

Poids financiers des usages, tarifs de l'eau, financement des projets, recouvrement des coûts, bénéfices environnementaux

- *Cadre institutionnel, acteurs :*

Compétences, territoires, organisation, financement, programmes, conflits

- *Diagnostic du bassin versant :*

Atouts, faiblesses, opportunités, menaces

Partage du diagnostic et débat sur les questions importantes

Question 1

- Sur le bassin du Mono, quelles sont les questions importantes à résoudre ?

Question importante	Enjeux	Cibles
Qualité de l'eau	Nitrates dans les eaux souterraines	Région des Plateaux
	Protection des sources	
	Déforestation (érosion des sols)	Maitriser la déforestation
	Activités agro-pastorales	Optimisation de l'usage des fertilisants Transhumance
	Gestion des EU	Gestion des eaux usées Gestion des matières de vidange
	Pratique de pêche avec des agents chimiques	
	Impacts des industries	Respect de la réglementation

Question importante	Enjeux	Cibles
Risques	**Protection contre les inondations**	Inventaire des digues Gestion coordonnée des ouvrages pour régulation du débit

Question importante	Enjeux	Cibles
Quantité	**Disponibilité des eaux souterraines**	Inventaire des eau souterraines
	Prélèvements non maîtrisés	

Question importante	Enjeux	Cibles
Gouvernance	Mesures d'accompagnement des grands ouvrages	
	Amélioration de la connaissance	Qualité des affluents Evolution des activités agricoles Eaux souterraines
	Disponibilité des données	
	Conflits	Trasnfrontalier entre pêcheurs Eleveurs et agricultuers
	Définition de normes	
	Respect des règles d'urbanisme	Respect des eégles d'éloignement au cours d'eau

Question importante	Enjeux	Cibles
Ecosystèmes	**Pratique de pêche avec des agents chimiques**	
	Extraction de granulats	
	Déforestation (érosion des sols)	

Question importante	Enjeux	Cibles
Population	Accès à l'eau potable	
	Gestion des eaux usées	
	Maladies hydriques (cholera, dyssenteries)	

Question importante	Enjeux	Cibles
Développement	Développement de l'hydroélectricité	
	AgroPole	
	AEP	
	Urbanisation	

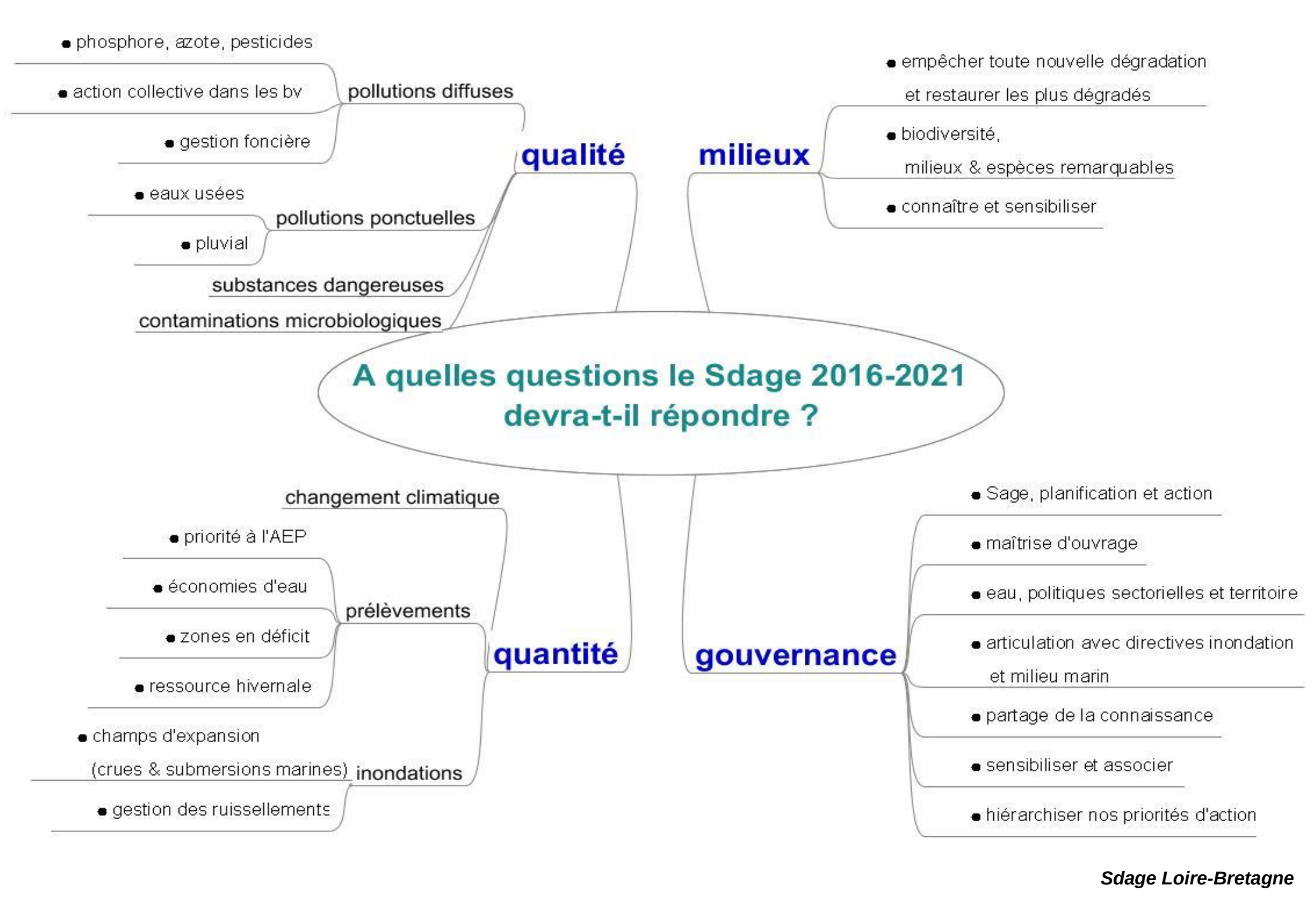

Sdage Loire-Bretagne

Question 2

- Sur le bassin du Mono, où sont localisés les enjeux ?

Enjeu	Couleur
Santé humaine : déficit d'alimentation en eau potable, assainissement déficient, gestion des déchets, maladies liées à l'eau…	Rouge
Risques d'inondation	Noir
Quantité : débits artificialisés, prélèvements excessifs pour irrigation, exploitations minières…	Violet
Qualité : érosion, eutrophisation, pesticides, toxiques…	Blanc
Developpement	Vert
Gouvernance : réglementation insuffisante, gestion de l'espace désordonnée, contrôles déficients, participation… à renforcer…	Jaune

Enjeu faible
(1 gommette)

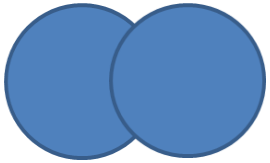

Enjeu fort
(2 gommettes)

Question 3

- Comment objectiver votre perception des enjeux, à partir de quelles données, de quelles sources d’information ?

Inventaire des données

Domaine GIRE	Sujet	Organisme producteur de données	Disponibilité	Où et comment
AD	**CONTEXTE ADMINISTRATIF**			
AD	Pays		0	
AD	Niveau administratif 1 (Région)		0	
AD	Niveau administratif 2 (Préfecture, département)		0	
AD	Niveau administratif 3 (communes)		0	
AD	Délimitation des villes principales		0	
AD	Villages		0	
AD	Localisation d'autorité de gestion de l'eau		0	
AD	Répartition de la population		0	
AD	Données socio-économiques		0	
AD	Principaux projets (barrages, infrastructures, urbanisation)		0	
AD	Zones d'aménagement en projet		0	
AD			0	
AD			0	
ESU	**EAUX DE SURFACE**			
ESU	Rivières		0	
ESU	Rivières principales		0	
ESU	Petits cours d'eau		0	
ESU	Cours d'eau intermittents		0	
ESU	Canaux		0	
ESU	Canaux principaux		0	
ESU	Districts hydrographiques		0	
ESU	Bassins versants		0	
ESU	Sous-bassins versants		0	
ESU	Lacs (naturels, artificiels)		0	
ESU	Lacs de plus de 50 ha (naturels, artificiels)		0	
ESU	Zones humides		0	

0 : non déterminée, 1 : existe mais non disponible, 2 : disponible

Inventaire des données

ESO	**EAUX SOUTERRAINES**			
ESO	Régions hydrogéologiques		0	
ESO	Aquifères		0	
ESO			0	
ENV	**CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL**			
ENV	Modèle numérique de terrain		0	
ENV	Altitude		0	
ENV	Cartes topographiques		0	
ENV	Routes		0	
ENV	Routes principales		0	
ENV	Occupation du sol		0	
ENV	Zones agricoles		0	
ENV	Forêts		0	
ENV	Carte géologique		0	
ENV	Carte pédologique		0	
ENV	Erosion des sols		0	
ENV	Erosion côtière		0	
ENV	Zones protégées		0	
ENV	Parcs naturels		0	
ENV	Ecosystèmes remarquables		0	
ENV	Zones de prolifération d'espèces invasives		0	
ENV	Zones sacrées		0	
ENV	Images de télédétection (satellites, photos aériennes)		0	
ENV			0	
ENV			0	
MO	**MONITORING**			
MO	Réseau et stations météorologiques		0	
MO	Réseau et stations hydrométriques		0	
MO	Réseau et stations de suivi de la qualité des eaux de surface		0	
MO	Réseau et stations de suivi de la qualité des eaux souterraines		0	
MO	Réseau et stations de suivi piézométriques		0	
MO	Données météorologiques		0	
MO	Données pluviométriques		0	
MO	Données hydrologiques (niveau d'eau, débits)		0	
MO	Données piézométriques		0	
MO	Liste des paramètres et modalités de classification d'état des eaux		0	
MO	Données sur la qualité des eaux de surface		0	
MO	Données sur la qualité des eaux souterraines		0	

Inventaire des données

US	CARACTERISATION DES USAGERS			
US	Population (actuelle, future, tendance)		0	
US	Usagers industriels		0	
US	Activités industrielles		0	
US	Activités touristiques		0	
US	Producteurs d'hydroélectricité		0	
US	Usagers agricoles		0	
US	Associations d'usagers		0	
US	Associations d'irrigants		0	
US	Association d'agriculteurs		0	
US	Association d'éleveurs		0	
US	Usagers pour la navigation		0	
US	Aquaculteurs, pisciculteurs		0	
US	Données sur les permis d'utiliser la ressources		0	
US	Répartition et type de cultures		0	
US	Exploitations forestières		0	
US	Répartition et type de cheptel		0	
US	Répartition et type d'élevage		0	
US	Zones de baignade		0	
US	Zones thermales		0	
US	Zones de pêche		0	
US	Conchyliculture		0	
US			0	
US			0	
INFR	**CARACTERISATION DES INFRASTRUCTURES**			
INFR	Barrages		0	
INFR	Forages		0	
INFR	Approvisionnement en eau		0	
INFR	Unités de production d'eau potable		0	
INFR	Stations d'épuration		0	
INFR	Points de prélèvements		0	
INFR	Prélèvements pour l'irrigation		0	
INFR	Prélèvements pour l'eau potable		0	
INFR	Points de pollution		0	
INFR	Décharges de déchets		0	
INFR	Sites contaminés		0	
INFR	Modalités d'assainissement		0	
INFR	Zones irriguées		0	
INFR	Réseaux de drainage		0	
INFR	Points de rejets		0	
INFR	Production hydroélectrique		0	
INFR	Fermes aquacoles		0	
INFR	Aménagement de berges		0	
INFR	Exploitation du lit (granulats)		0	

Inventaire des données

QUA	**QUANTIFICATION DES PRELEVEMENTS ET DES REJETS**			
QUA	Prélèvement pour les municipalités		0	
QUA	Prélèvement pour la production d'énergie		0	
QUA	Prélèvement pour les industries		0	
QUA	Prélèvement pour l'agriculture		0	
QUA	Prélèvement pour l'irrigation		0	
QUA	Prélèvement pour les élevages intensifs		0	
QUA	Prélèvement pour l'abreuvement du bétail		0	
QUA	Utilisation de l'eau autorisée par les permis		0	
QUA	Rejets		0	
QUA	Rejets des municipalités		0	
QUA	Rejets des industriels		0	
QUA	Rejets de l'artisanat		0	
QUA	Rejet des compagnies minières		0	
QUA	Rejets des ménages et commerces		0	
QUA	Rejet autorisé par les permis		0	
QUA	Utilisation des pesticides		0	
QUA	Utilisation des fertilisants minéraux		0	
QUA	Gestion des effluents d'élevage		0	
QUA			0	
QUA			0	
RISK	**RISQUES**			
RISK	Gestion des inondations		0	
RISK	Zones inondables		0	
RISK	Zones inondables / protection des populations		0	
RISK	Zones inondables / intervention des secours		0	
RISK	Submersion marine		0	
RISK	Risques géologiques		0	
RISK	Pollution accidentelle		0	
RISK	Risque volcanique		0	
RISK	Zone de conflit		0	
RISK			0	
IND	**INDICATEURS**			
IND	Indicateurs sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement		0	
IND	Prix de l'eau par usage		0	
IND	Indicateurs de performance		0	
IND	Indicateurs de performance des réseaux (rendement, indice linéaire de perte)		0	
IND	Cas de maladies liées à l'eau		0	

Catalogue des données

DATA SOURCE IDENTIFICATION FORM

TITLE OF THE DATA SOURCE
(ex: Data Sheet of … , map of ... Database of …, Report on ….)

ABSTRACT: *(Global content, Author and objective: Database/website/map on … created by ....to do …)*

GEO KEYWORD MAIN BASIN	Not determined	**GEO KEYWORD ADMIN**	Not determined
TOPIC KEYWORD IWRM	Not determined	**TOPIC KEYWORD INSPIRE**	Not determined

INFORMATION ON DISSEMINATION

WEB ADDRESS OR URL WHERE THE DOCUMENT CAN BE CONSULTED AND/OR DOWNLOADED

http://

LEVEL OF ACCESS (ONE OF THE FOLLOWING: "FREE ACCESS WITH COPYRIGHT", "RESTRICTED TO PARTNERS", "AVAILABLE UNDER PAYMENT OF FEES") Not determined

CATEGORY, FORMAT AND SCALE OF THE DATA SOURCE

CATEGORY Not determined ("DATASET", "GIS LAYER", "MAP"," DOCUMENT", INFORMATION SYSTEM)

FORMAT Not determined *(EX: PAPER, PDF; JPEG; SHP…)*

SCALE 1: *(EX: 1/100.000)*

CONTACT PERSON TO GET MORE INFORMATION ON THIS DATA SOURCE

NAME		ORGANIZATION	
EMAIL		POSITION	

FORM OF METADATA COMPLETED BY

NAME		ORGANIZATION	
EMAIL		POSITION	

Date

Collecte des données

Existence

Disponibilité

Fiabilité

Mesures à intégrer dans le programme de mesures :

Pour combler les lacunes

Pour mettre à jour

Pour faciliter l’accès « Système Intégré d'Information sur l'EAU (SIIEAU) TOGO »

Question 4

- Quels objectifs assigner à ces enjeux ?

Enjeux : orientations générales, en prenant également en compte les plans sectoriels, nationaux, etc.

Objectifs : spécifiques, précis, vis-à-vis des ressources en eau

Propositions d’objectifs

ENJEUX	OBJECTIFS

Sdage du bassin Loire-Bretagne 1996 (FR) : points nodaux

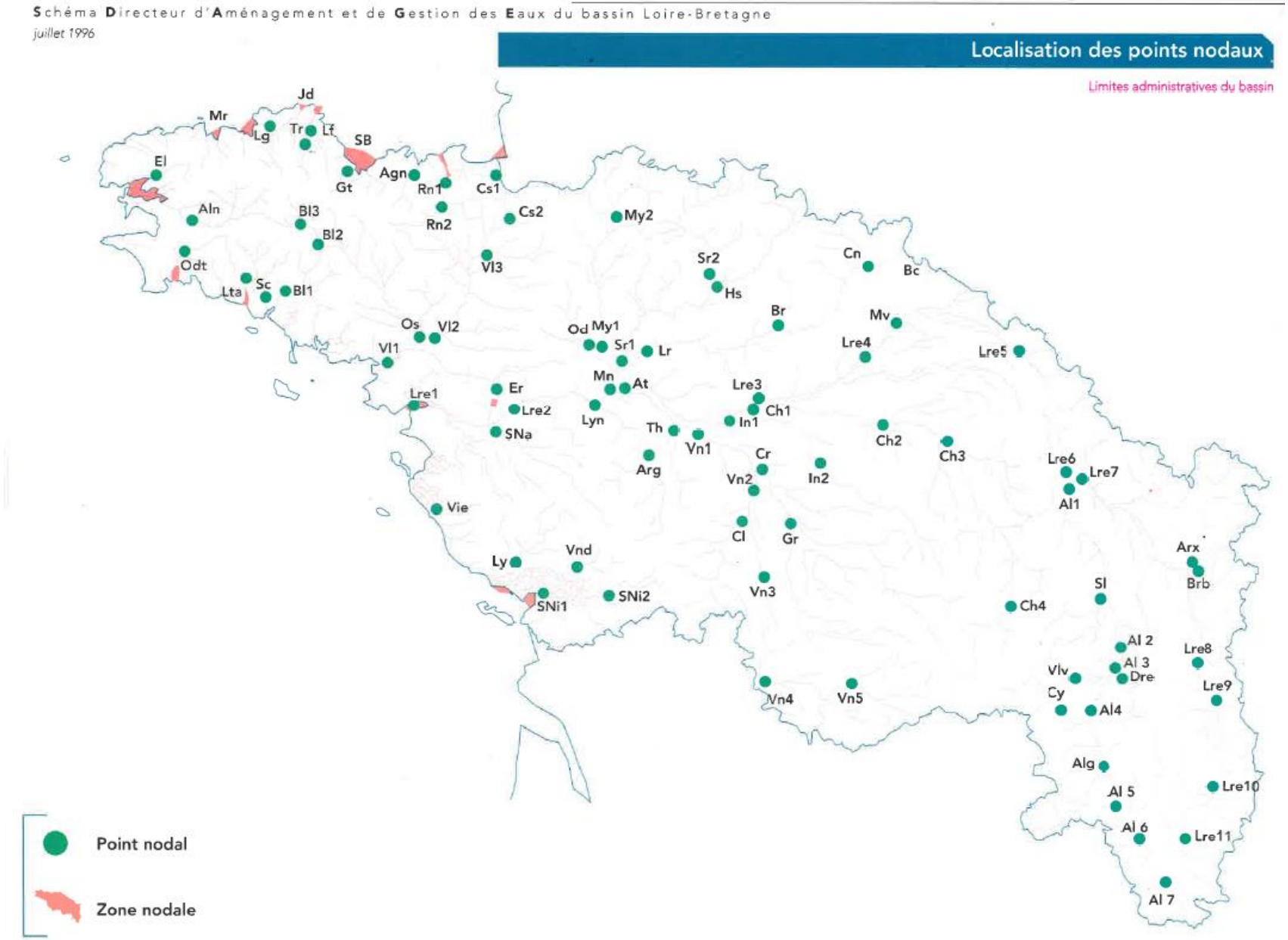

Sdage du bassin Loire-Bretagne 1996 (FR) : points nodaux

Objectifs de qualité aux points nodaux du bassin Loire - Bretagne

Cours d'eau ou zone littorale	Code du point nodal	Nitrates et matières azotées (mg/l)	Phosphore total (mg/l)	Chlorophylle a totale (µg/l)	Matières organiques (mg/l)	Pesticides totaux (µg/l)	Métaux (1) et/ou divers (classes)	Littoral et/ou baignade
		MAXI POUR 90% DES MESURES				MAXI ABSOLUS		
Alagnon	Alg		0,1		DBO5 : 3 NH4 : 0,04			
Allier	Al 1	NO2 : 0,03	0,1	20	DBO5 : 5 NH4 : 0,2			
Allier	Al 2	NO2 : 0,03	0,1	20	NH4 : 0,2			
Allier	Al 3	NO2 : 0,03	0,1		DBO5 : 5 NH4 : 0,2			
Allier	Al 4		0,1					
Allier	Al 5		0,1		NH4 : 0,04			
Allier	Al 6		0,1		NH4 : 0,04			
Argenton	Arg	NO3 : 25	0,3	60	DBO5 : 5			
Arguenon	Agn	NO3 : 40				1		
Arroux	Arx		0,2	40	DBO5 : 4,5 NH4 : 0,2			
Aulne	Aln *	NO3 : 25	0,25		COD : 6	0,5		conchyl*: A (5) baign. *: A (6)
Authion	At	NKJ : 3		120 (active)	DCO : 40			
Blavet	Bl 1	NO3 : 25	0,25		COD : 6 NH4 : 0,5	1		
Blavet	Bl 2	NO3 : 25	0,1		COD : 4 NH4 : 0,1	1		
Blavet	Bl 3	NO3 : 25	0,1		COD : 4	0,5		
Bourbince	Brb		0,4		DBO5 : 7 NH4 : 0,5			
Braye	Br	NO3 : 25	Pt : 0,2 PO4 : 0,5		COD : 6	1	Cd : M2 Cu : M0 Ni : M1 Zn : M1 Cr : M1	

Sdage du bassin Loire-Bretagne 1996 (FR) : points nodaux

Objectifs de quantité aux points nodaux du bassin Loire - Bretagne

Cours d'eau	Code du point nodal	DOE m3/s	DSA m3/s	DCR m3/s	Rappel QMNA 5 au point nodal m3/s
Alagnon	Alg	1,2	1,0	0,80	1,2
Allier	Al 1	23	17	15,5	23
Allier	Al 2	17,5 du 16.06 au 15.09 16,5 du 16.09 au 15.06	13	12	17,6
Allier	Al 3	14 du 16.06 au 15.09 12,5 du 16.09 au 15.06	10	9,0	13,5
Allier	Al 4	14 du 16.06 au 15.09 11 du 16.09 au 15.06	10	8,0	12,8
Allier	Al 5	8,0 du 16.06 au 15.09 7,0 du 16.09 au 15.06	6,0	5,5	7,2
Allier	Al 6	6,0	5,5	3,0	4,0
Allier	Al 7	3,2	3,0	2,0	2,4
Argenton	Arg	0,40	0,24	0,060	0,050
Arroux	Arx		1,45	1,3	1,45
Aulne	Aln	2,5	2,0		1,2
(nappe de) Beauce	Bc	objectifs de niveau définis page 92			
Blavet	Bl 1	2,9	2,6		2,9
Blavet	Bl 2	QMNA 5	(1)		(1)
Blavet	Bl 3	1,05	0,70		1,05
Bourbince	Brb		0,85	0,75	0,85
Ceyssat	Cy	0,140	0,130	0,105	0,185
Cher	Ch 1	18	7,1	5,2	16,9
Cher	Ch 2	8,0	7,0	3,6	4,8
Cher	Ch 3	5,9	4,9	1,65	2,8

Sdage du bassin Loire-Bretagne 1996 (FR) : points nodaux

Objectifs de quantité aux points nodaux du bassin Loire - Bretagne

Cours d'eau	Code du point nodal	DOE m3/s	DSA m3/s	DCR m3/s	Rappel QMNA 5 au point nodal m3/s
Alagnon	Alg	1,2	1,0	0,80	1,2
Allier	Al 1	23	17	15,5	23
Allier	Al 2	17,5 du 16.06 au 15.09	13	12	17,6

- DOE : débit objectif d'étiage. Débit moyen mensuel d'étiage au-dessus duquel l'ensemble des usages est possible en équilibre avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.
- DSA : débit seuil d'alerte. Valeur «seuil» de débit qui déclenche les premières mesures de restriction pour certaines activités.
- DCR : débit de crise. Débit moyen journalier « en dessous duquel seuls les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité publique et de l'alimentation en eau de la population et les besoins des milieux naturels peuvent être satisfaits ». À ce niveau, toutes les mesures de restriction des prélèvements et des rejets doivent donc avoir été mises en œuvre.

Blavet	Bl 2	QMNA 5	(1)		(1)
Blavet	Bl 3	1,05	0,70		1,05
Bourbince	Brb		0,85	0,75	0,85
Ceyssat	Cy	0,140	0,130	0,105	0,185
Cher	Ch 1	18	7,1	5,2	16,9
Cher	Ch 2	8,0	7,0	3,6	4,8
Cher	Ch 3	5,9	4,9	1,65	2,8

Débit écologique

Les partenaires locaux doivent être conscients que l'écosystème a besoin d'eau et que c'est un des postes majeurs dans une estimation besoins-ressources.

Quelles que soient les méthodologies, il n'existe pas de valeurs « miracles » de débit minimal à laisser dans la rivière que les scientifiques pourraient avancer.

La discussion peut être engagée localement à partir de :

a. La vision française des débits réservés - 10% du module - ou caractéristiques aux points nodaux (acceptable ou pas ; à adapter ou pas) ;
b. La mémoire collective (quels problèmes ont été observés, quand, dans quelles gammes de débit – à reconstituer le cas échéant).

Question 5

- Quelles seraient les actions à mettre en œuvre pour résoudre ces enjeux ?

Les actions s'inscrivent dans 5 rubriques

1. Évolution de la réglementation,
2. Organisation de la gouvernance,
3. Amélioration des connaissances
4. Développement des prises de conscience,
5. Travaux d'infrastructures, d'aménagement.

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS

Osmose : référentiel français pour les actions

(outil de suivi des mesures opérationnelles sur l'eau découlant des programmes de mesures de la DCE)

Référentiel Osmose aujourd'hui stabilisé contient :

156 actions :

- 80 de nature contractuelle
- 35 de nature réglementaire
- 41 actions de contrôle

Osmose : référentiel pour les actions (FR)

Intitulé du domaine OSMOSE	Intitulé du sous-domaine OSMOSE	Code du type d'action OSMOSE	Intitulé long du type d'action OSMOSE
MILIEUX AQUATIQUES	Etude globale et schéma directeur	MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des cours d'eau - continuité	MIA0302	Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des cours d'eau - continuité	MIA0303	Coordonner la gestion des ouvrages
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des plans d'eau	MIA0401	Réduire l'impact d'un plan d'eau ou d'une carrière sur les eaux superficielles ou souterraines
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion des zones humides	MIA0602	Réaliser une opération de restauration d'une zone humide
MILIEUX AQUATIQUES	Gestion de la biodiversité	MIA0702	Mettre en place une opération de gestion piscicole
ASSAINISSEMENT	Etude globale et schéma directeur	ASS0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement
ASSAINISSEMENT	Réseau	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations ≥2000 EH)
ASSAINISSEMENT	Nouvelle STEP	ASS0402	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations ≥2000 EH)
ASSAINISSEMENT	Point de rejet	ASS0601	Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet
INDUSTRIES ET ARTISANAT	Etude globale et schéma directeur	IND0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et à l'artisanat
INDUSTRIES ET ARTISANAT	Technologie propre	IND0302	Mettre en place une technologie propre visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses
INDUSTRIES ET ARTISANAT	Prévention des pollutions accidentelles	IND0701	Mettre en place un dispositif de prévention des pollutions accidentelles
INDUSTRIES ET ARTISANAT	RSDE	IND0801	Améliorer la connaissance de pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction (RSDE)
AGRICULTURE	Limitation du transfert et de l'érosion	AGR0202	Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates
AGRICULTURE	Limitation des apports diffus	AGR0302	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates
AGRICULTURE	Elaboration d'un programme d'action Algues vertes	AGR0703	Elaborer un programme d'action Algues vertes
AGRICULTURE	Limitation des pollutions ponctuelles	AGR0805	Réduire les effluents issus d'une pisciculture

extrait

Question 6

- Comment mettre en œuvre ces actions ?

4 leviers

- Obligations réglementaires (contrôles associés)
- Incitation financière
- Médiatisation
- Développement de la prise de conscience et volontariat

Description des actions à mener

- objet,
- description (plus ou moins détaillée selon la mesure et son degré de maturité),
- localisation géographique,
- indicateurs associés (tableau de bord),
- autorité responsable,
- ressources humaines nécessaires,
- lien avec la réglementation en vigueur et les autres plans sectoriels,
- estimation financière en investissement et fonctionnement,
- maître d'ouvrage pressenti,
- financements pressentis,
- échéancier et programmation,
- bénéfices attendus (marchand et non-marchand),
- impacts économiques, sociaux et environnementaux,
- priorité,
- risques et freins prévisibles,
- conditions de réussite.

Un outil : la coopération décentralisée

Les collectivités territoriales françaises **« peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire »** sans que cela se fasse obligatoirement dans le cadre de conventions.

Loi « Oudin-Santini » (9 février 2005)

Une opportunité complémentaire pour le secteur de l'eau

- Autorise les **communes, les établissements publics de coopération intercommunale, les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement et agences de bassin**
- A consacrer jusqu'à **1% des recettes de leurs budgets eau et assainissement**
- Pour mener **des actions de coopération** avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements (actions de solidarité internationale et d'aide d'urgence)

Particularités

- **Élargit la coopération décentralisée aux agences de l'eau et aux syndicats d'eau potable et d'assainissement en France**

- **Possibilité de financement hors budget général offre une opportunité supplémentaire pour s'engager dans le secteur de l'eau et de l'assainissement**

Actions éligibles aux financements loi « Oudin »

- Réalisation d'ouvrages et d'équipements sanitaires et d'accès à l' eau potable

- Activités de sensibilisation et de renforcement de compétences : formation, appui institutionnel et transfert d'expertise pour la gestion locale des services

- Mesures de protection et de conservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Evolution des contributions financières 2008-2016

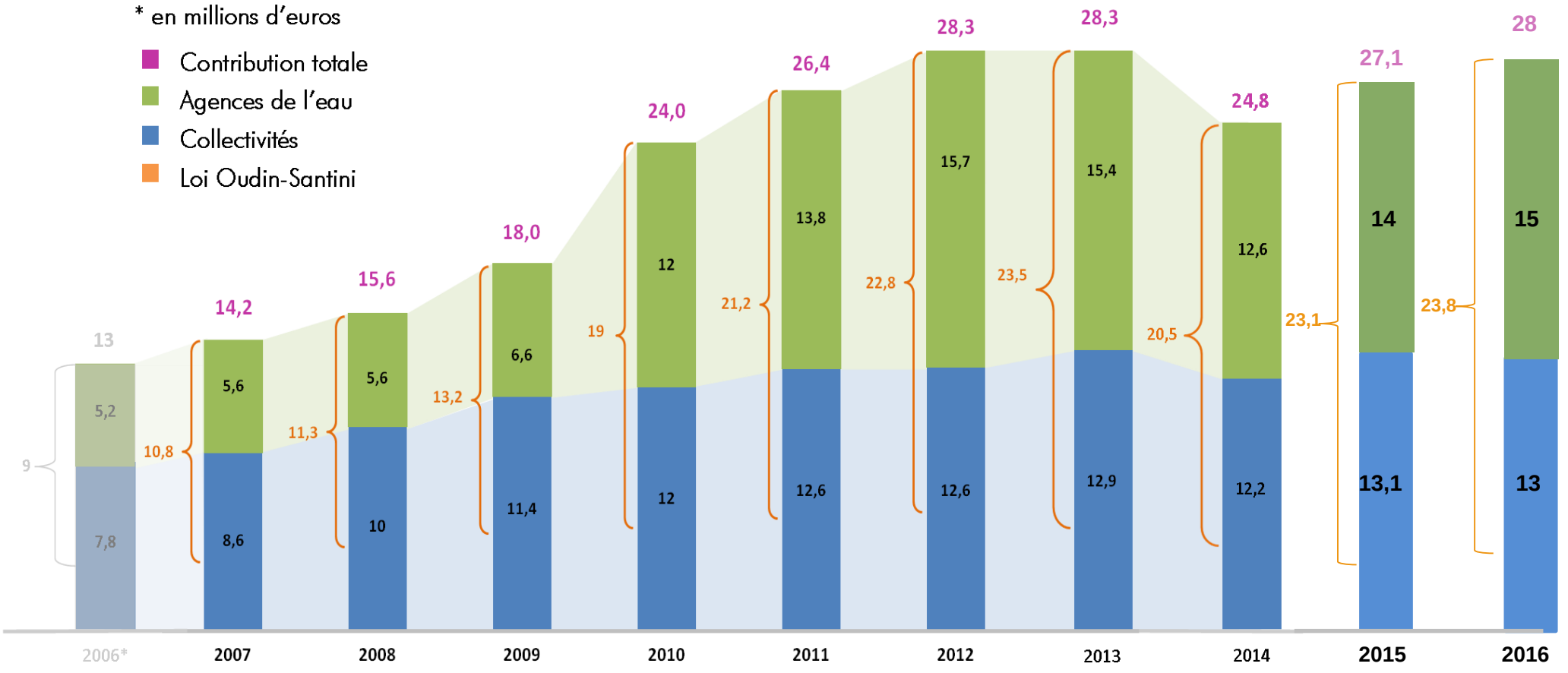

*Estimation par extrapolation

Total 2006-2016: ~250 M€

Total Loi Oudin-Santini 2006-2016: ~200 M€ (80%)

Engagements financiers 2016
Répartition Oudin/Budget général
COLLECTIVITES & AGENCES DE L'EAU

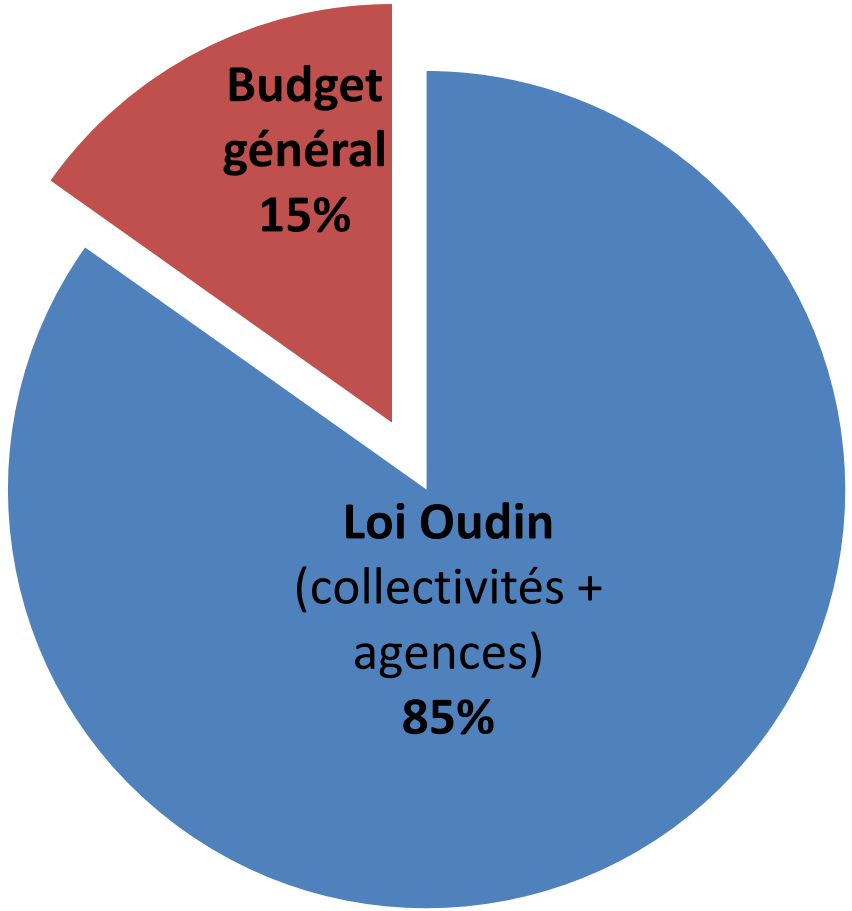

Engagements financiers 2016
Répartition Oudin/ Budget Général
COLLECTIVITES UNIQUEMENT

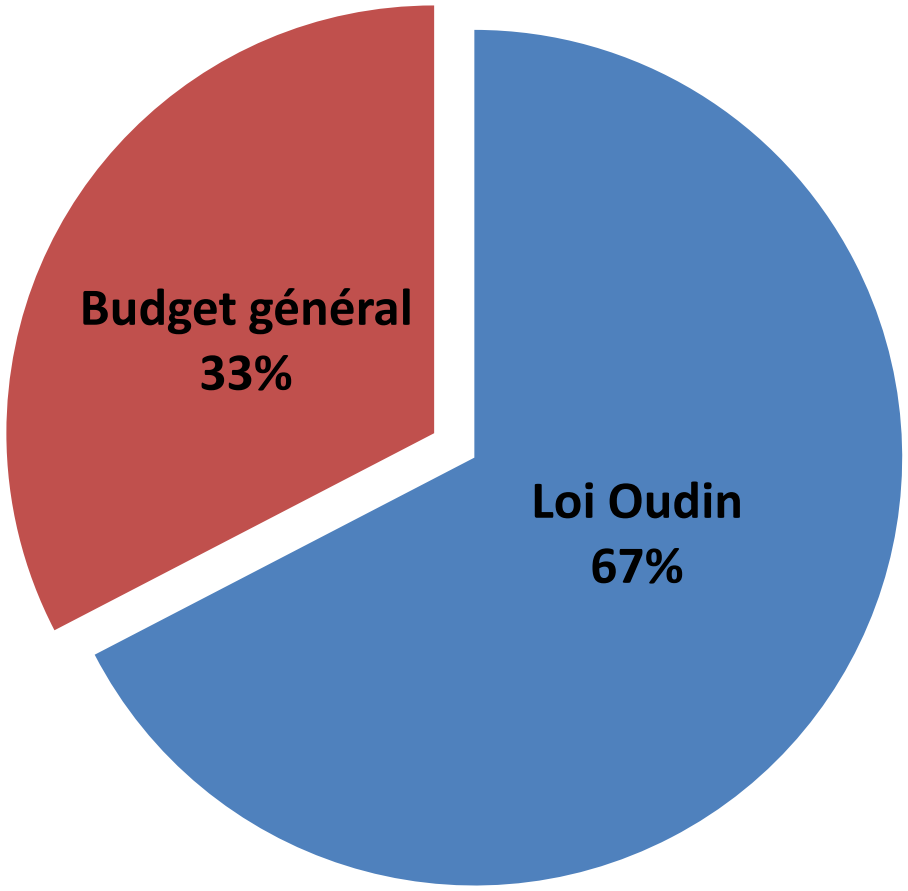

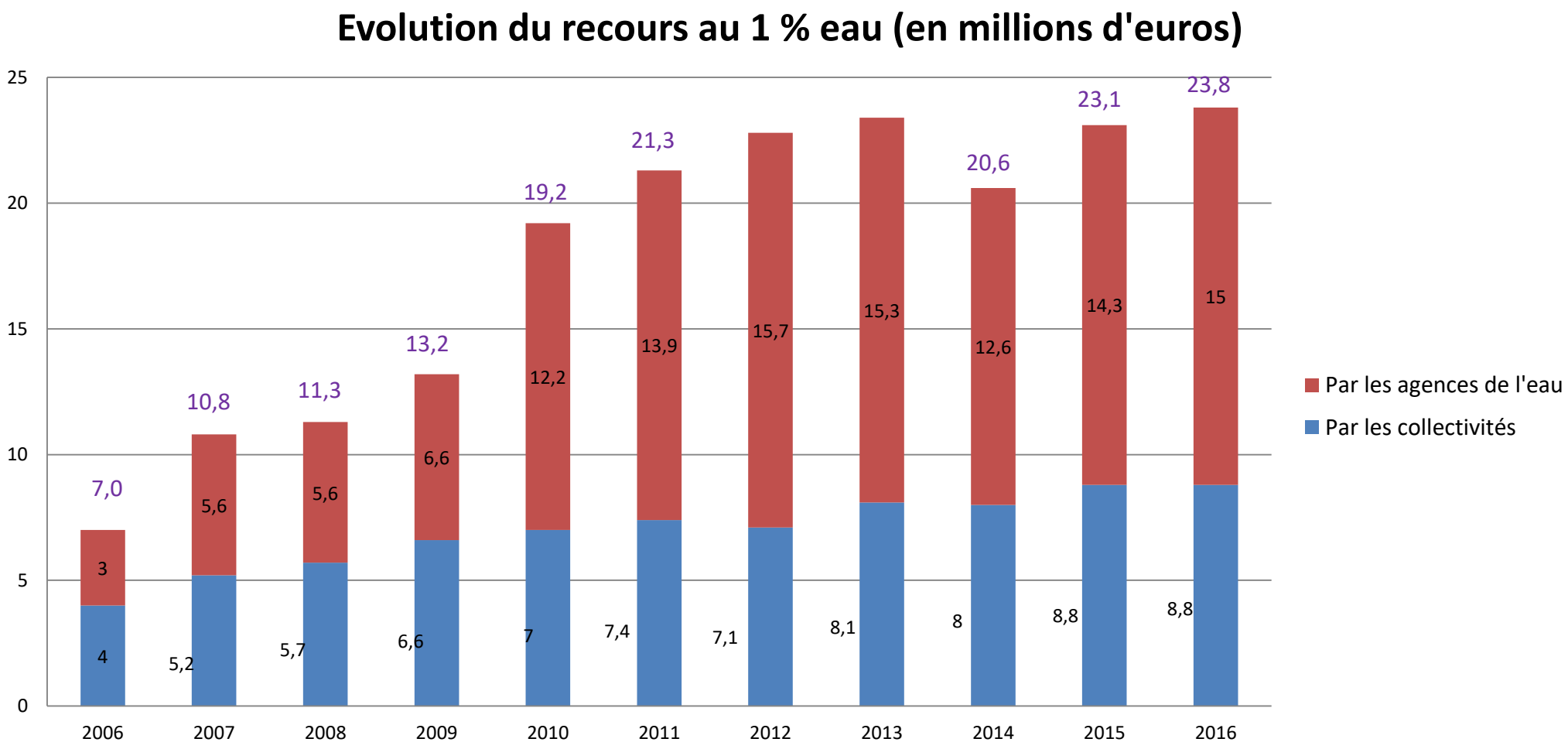
Evolution du recours au 1 % eau (en millions d'euros)
25
20
15
10
5
0
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
7,0
10,8
11,3
13,2
19,2
21,3
20,6
23,1
23,8
3
4
5,6
5,2
5,6
5,7
6,6
6,6
12,2
7
13,9
7,4
15,7
7,1
15,3
8,1
12,6
8
14,3
8,8
15
8,8
Par les agences de l'eau
Par les collectivités

Conclusion 2

- Comment organiser l'élaboration d'un SDAGE sur la partie Togolaise du bassin versant du Mono ?
  - En interne ou sous-traitée ? Totalement ou partiellement ?
  - Equipe responsable ? Référent ?
  - Organisation de la concertation ?
  - Lien avec le comité de bassin ?
  - Quel calendrier ?
  - Quel besoin financier ?

Atelier SDAGE, programme Mono
Résultats d'exercice

Lomé, 15 mai 2018

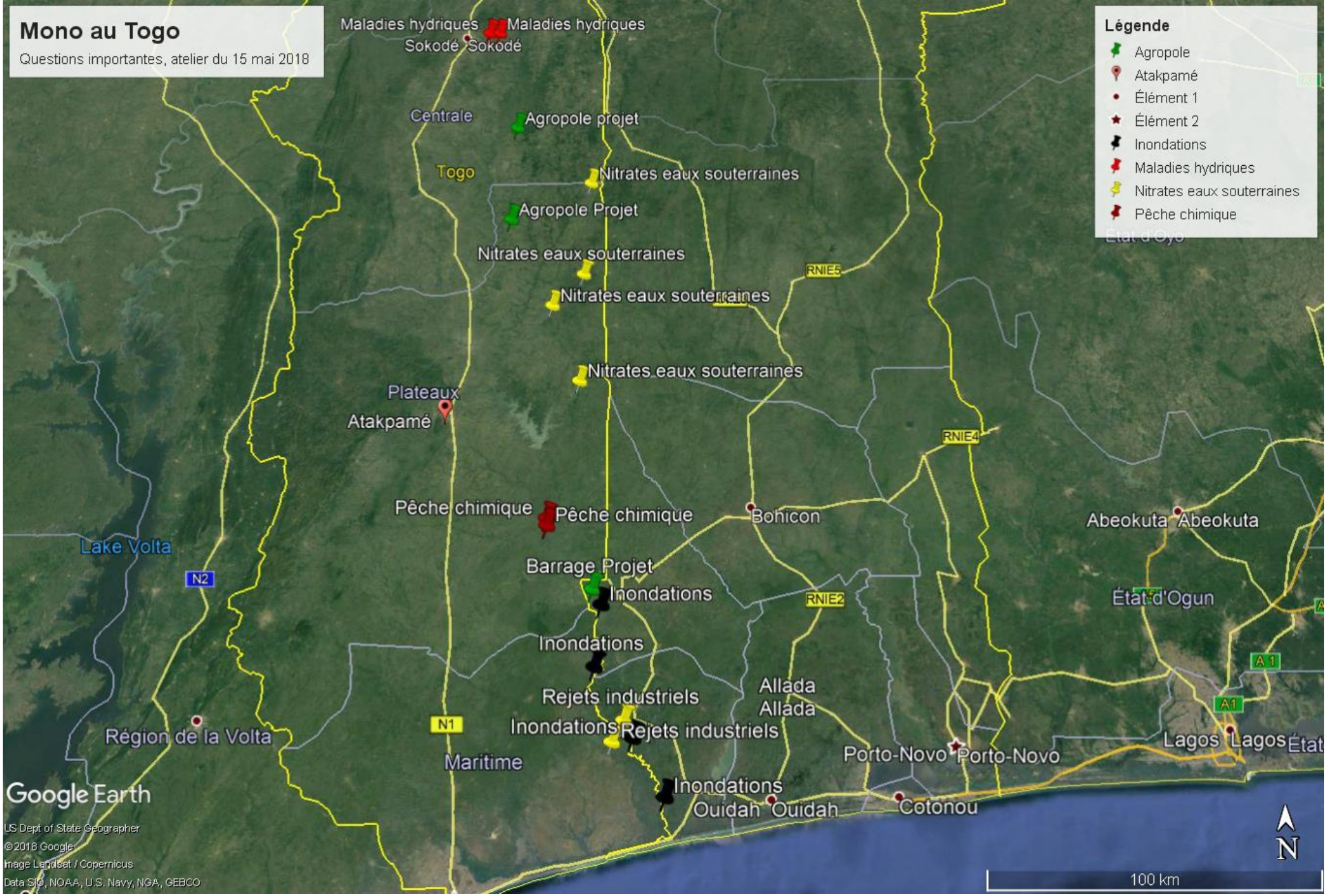

Construction collective localisant des questions importantes

Atelier SDAGE, programme Mono
Résultats d'exercice

Cotonou, 18 mai 2018

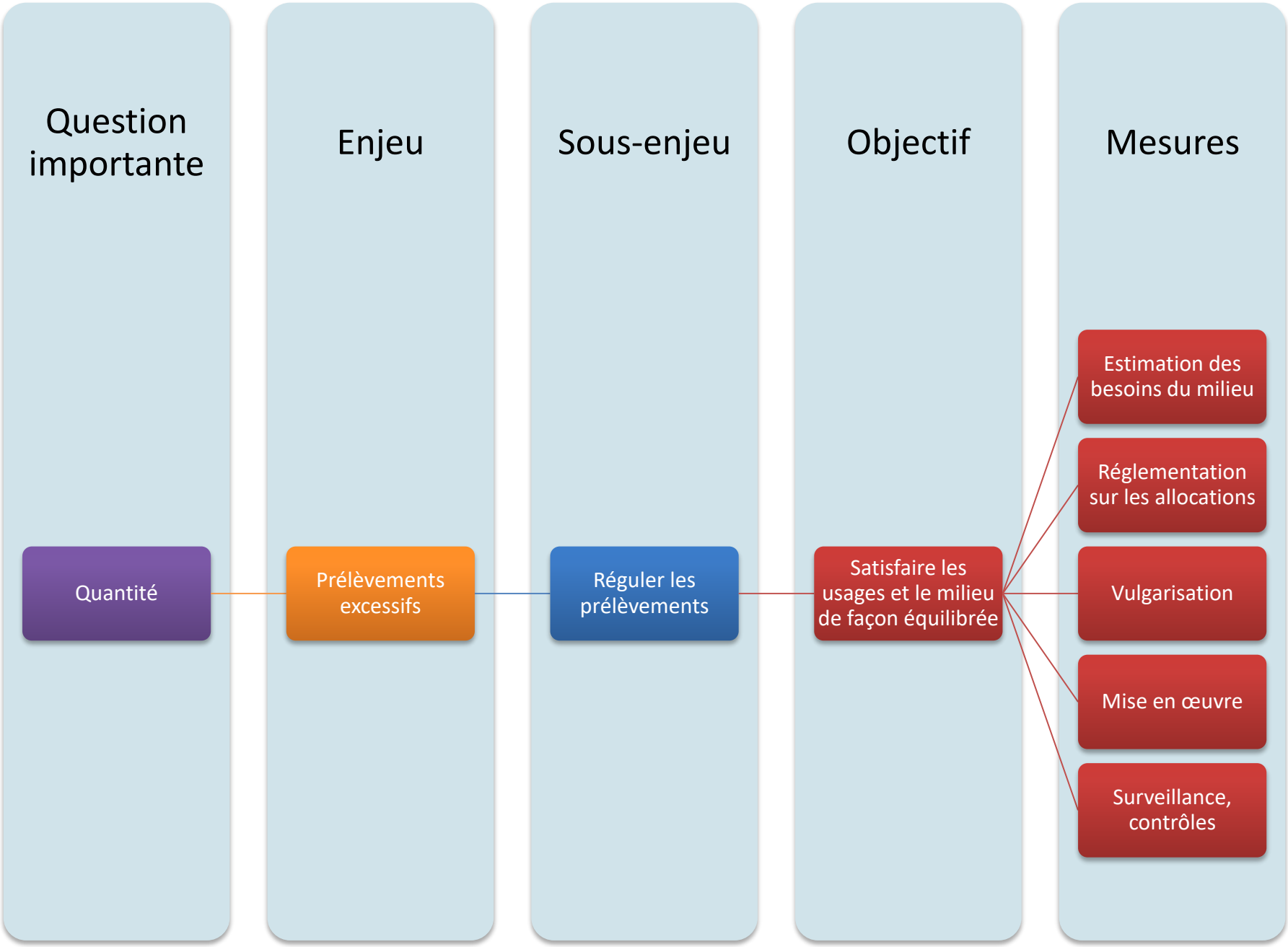
Question importante
Enjeu
Sous-enjeu
Objectif
Mesures
Quantité
Prélèvements excessifs
Réguler les prélèvements
Satisfaire les usages et le milieu de façon équilibrée
Estimation des besoins du milieu
Réglementation sur les allocations
Vulgarisation
Mise en œuvre
Surveillance, contrôles

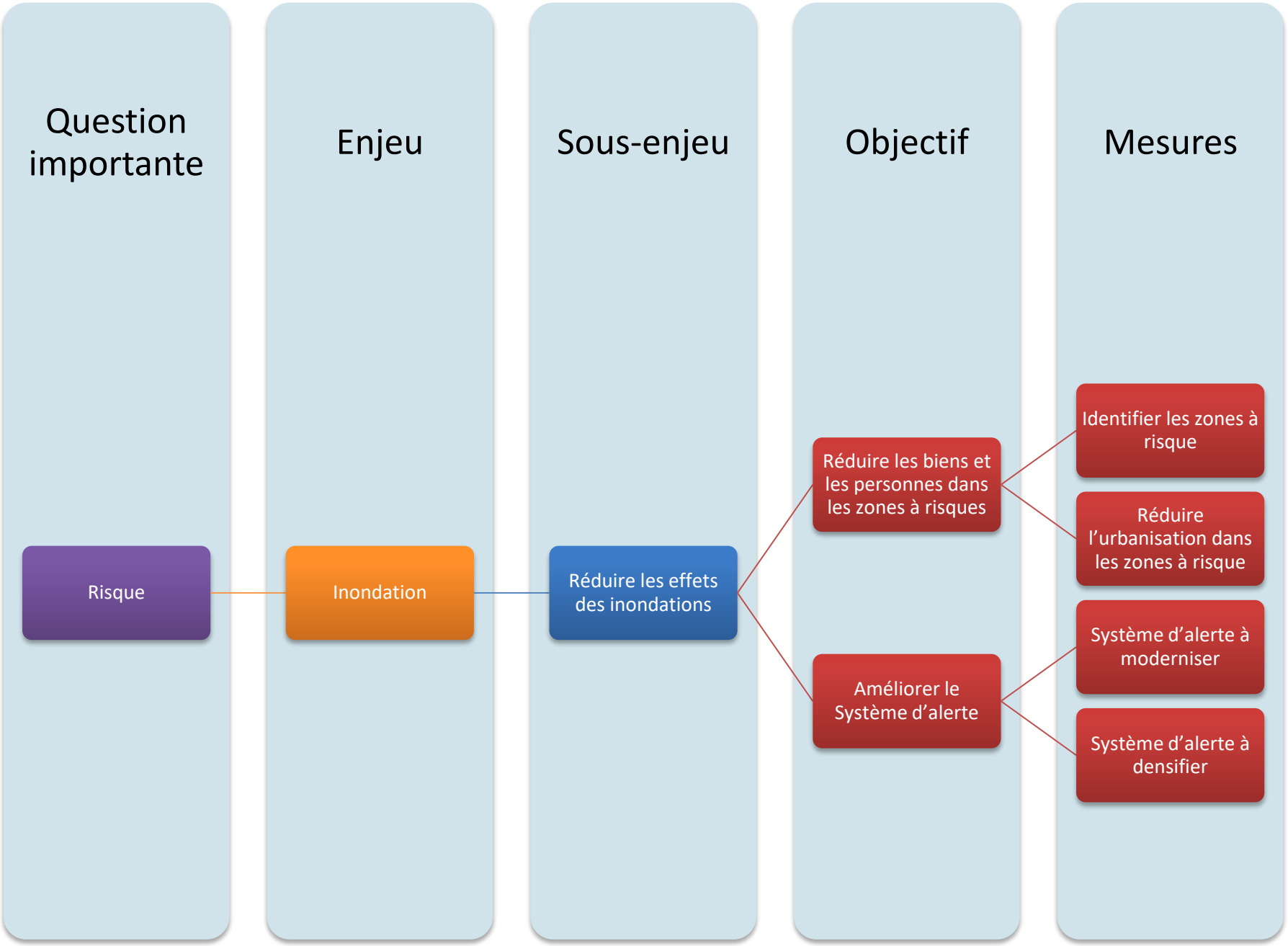
Question importante
Enjeu
Sous-enjeu
Objectif
Mesures
Risque
Inondation
Réduire les effets des inondations
Réduire les biens et les personnes dans les zones à risques
Améliorer le Système d'alerte
Identifier les zones à risque
Réduire l'urbanisation dans les zones à risque
Système d'alerte à moderniser
Système d'alerte à densifier

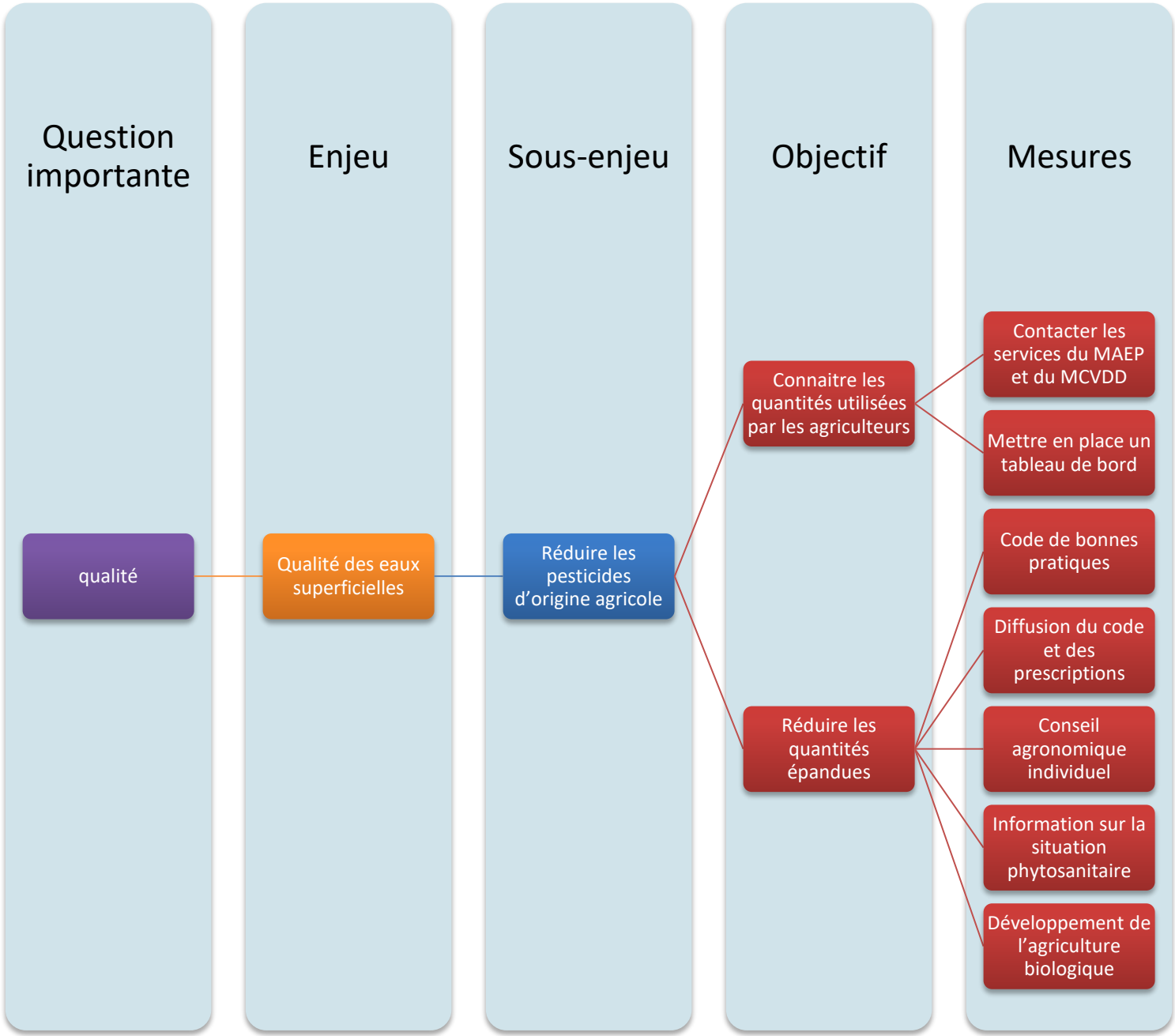
Question importante
Enjeu
Sous-enjeu
Objectif
Mesures
qualité
Qualité des eaux superficielles
Réduire les pesticides d'origine agricole
Connaitre les quantités utilisées par les agriculteurs
Réduire les quantités épandues
Contacter les services du MAEP et du MCVDD
Mettre en place un tableau de bord
Code de bonnes pratiques
Diffusion du code et des prescriptions
Conseil agronomique individuel
Information sur la situation phytosanitaire
Développement de l'agriculture biologique

PROGRAMME MONO PHASE 3

Atelier de formation sur l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Lomé, salle de réunion du MEHV, 15 mai 2018

LISTE DE PRSENCE

N°	NOM & PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE
1	AGOUDA Kpadja	Hydrologue Chef Division	DRE	90266284 agoudakpadja@yahoo.fr	
2	YABO Kossi	Sociologue	PG	90170602 kossyabo@yahoo.fr	
3	BOUKPESSI Tchalim	Juriste	SG	roland boukpessi@gmail.com	
4	MANOUABA Gounteu	chef div	DAEP	90263671 gmanouaba@gmail.com	
05	BAH Tchalla	Géologue	DRE	90234964 roidaniel@outlook.fr	
06	YOMO Manuloto	Stagiaire	DRE	92697059 yomoe2818@gmail.com	
07	KADANGA Abalo	Expert Ingénieur Géomètre	DAEP	90116886 Kadangabalo@yahoo.fr	

08	AKAKPO Wohau	Directeur de Recherche en Eau	DRE	90016973 akakpo_rawuf@yahoo.fr	
09	SEGUIN Philippe	chef de projet	OIEau	Seguin.philippe@wanadoo.fr	
10	MOUTON Philippe	Chargé de mission.	PSEAU	mouton@pseau.org	
11	AMADOU Mama-Houdou	Chef division	DREA	m_amadou1@yahoo.fr 90381414	
12	AGBENYANAWO Atsu	Juriste	DRC	agbenyanawo@yahoo.fr 90826273	
13	ADJAHOU Affo Boom	Directeur de cabinet	MEHV	a.boni2007@yahoo.fr 90014158.	
14	Mohamed Abdallahi	AT/MEHV	BADEA	99246685	
15	Mme TOZO A. Abla	chef Division	DRE	elisetozoabla@yahoo.fr	
16	KADJAKI M. Mazabalo	Economiste	DPSE	kadjakialexandre@gmail.com 90375236	
17	OUADJA Napo Sapol	Chef Division	DA	sapolisco@yahoo.fr 91883580	

MISSION DU PROGRAMME SOLIDARITE Eau ET DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE DE FRANCE AU BENIN DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONO

Date : 17 mai 2018

Lieu : salle de Conférence de la DGEau

Liste de présence

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Structure	Contact et E-mail	Signature
1	ADJOMAYI Philippe Armand	DGEau (pi)	DGEau	97101287 adjomayip@yahoo.fr	
2	MOUTON Philippe	chargé de mission	PSEAU	mouton@pseau.org.	
3	SEGUIN Philippe	chef de projet	OIEau	p.seguin@oieau.fr	
4	FOUTI Jean	C/SCAB/DGEau	DGEau	97 60 07 79 / 65 49 34 21 foutjemys@yahoo.fr	
5					
6					
7					
8					

MISSION DU PROGRAMME SOLIDARITE Eau ET DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE DE FRANCE AU BENIN DANS LE CADRE DU PROGRAMME MONO

(Séance préparatoire d'élaboration du SDAGE du Bassin du Mono)

Date : 18 mai 2018

Lieu : salle de Conférence de la DGEau

Liste de présence

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Structure	Contact et E-mail	Signature
1	FOUTI Jean	C/SCAB	DGEau	97 60 07 79 / 65403421 fondjemys@yahoo.fr	
2	HOMEKY Antoine	C/SDSR	DGDPE/DGEau	97746484 homekhalo@yahoo.fr	
3	SEGUIN Philippe	chef de projet	OIEAU	seguin.philippe@wanadoo.fr	
4	ADIMI Sylvestre	C/SMRE	DG-Eau	97001876 sylvero02@yahoo.fr	
5					
6					
7					
9					